

Profil thématique Paysage

Plan de paysage de la Communauté de communes du Val de Noye Profil thématique « paysage » du diagnostic.

Communauté de communes du Val de Noye maître d'ouvrage — Mars 2015

Ailly-sur-Noye	Folleville	Louvrechy
Aubvillers	Fouencamps	Mailly-Raineval
Chaussoy-Épagny-Hainneville	Fransures	Quiry-le-Sec
Chirmont	Grivesnes	Rogy
Cottenchy	Guyencourt-sur-Noye	Rouvrel
Coullemelle	Hallivillers	Sauvillers-Mongival
Dommartin	Jumel	Sourdon
Esclainvillers	La Faloise	Thory
Flers-sur-Noye	Lawarde-Mauger-L'Hortoy	



Introduction: qu'est-ce qu'un Plan de paysage? Quelle est sa portée? Comment est-il élaboré ?

1. Les structures paysagères	4
1.1 Qu'est-ce qu'une « structure paysagère »	6
1.2 Carte des structures paysagères du Val de Noye	7
1.3 Les plateaux	8
1.4 Les vallées sèches et les coteaux	12
1.5 Les vallées humides	16
1.6 Parcourir les paysages	19
2. Le diagnostic écologique	21
2.1 La topographie et l'hydrographie	22
2.2 Les milieux naturels	23
2.3 Les continuités écologiques	30
3. Des paysages issus de l'histoire	33
3.1 Le patrimoine construit, identitaire du Val de Noye et constitutif de ses paysages	34
3.2 Les espaces publics de cœur de village	47
4. Les tendances d'évolution du paysage et les projets	49
4.1 Le Val de Noye, un territoire dont la sociologie mute	50
4.2 Un patrimoine paysager et architectural menacé	51
4.3 L'agriculture	52
4.4 Un développement à venir important des éoliennes	53

QU'EST-CE QU'UN PLAN DE PAYSAGE ? QUELLE EST SA PORTÉE ? COMMENT EST-IL ÉLABORÉ ?

QU'EST-CE QU'UN PLAN DE PAYSAGE ? CE QU'EN DIT L'ÉTAT

« Le Plan de paysage est un outil au service des élus pour renforcer l'attractivité d'un territoire. Il permet d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier pour le développement local. Il s'agit donc d'une démarche qui invite à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) en remettant le paysage au cœur du processus. [...] La dimension transversale du paysage (urbanisme, architecture, infrastructures, nature, etc.) impose une vision d'ensemble et un traitement global pour sa bonne prise en compte dans les différentes politiques sectorielles de l'État, des collectivités, des établissements publics et privés. »² **Autrement dit, il facilite la mise en cohérence des politiques sectorielles du territoire grâce à une vision transversale**

PORTÉE RÉGLEMENTAIRE ET MORALE DU PLAN DE PAYSAGE

Un Plan de paysage n'est pas un document d'urbanisme opposable. Il est pour chacun des signataires

- Un contrat moral
- Un document qui nourrit les volets paysage / urbanisme / environnement du futur PLUi du Val de Noye
- Un document qui donne un cadre à chaque porteur de projet dans le territoire de la CCVN.

UN DOCUMENT ÉLABORÉ DE FAÇON PARTICIPATIVE

« Le Plan de paysage est aussi une démarche concertée entre différents acteurs (élus, habitants, entrepreneurs, etc.) au service d'un projet de territoire. Il peut donc influencer les pratiques individuelles. »¹

Au cours des phases d'élaboration, les élus, les habitants et les

« personnes-ressources » sont invités à participer sous diverses formes :

- Comité de suivi. Ce sont des ateliers de travail se déroulant sur site ou en salle, portant sur diverses thématiques.
- Les « ateliers-habitants ». Quelques habitants participent à des visites de site animées par le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage au cours desquelles on (re)prend connaissance de la réalité du paysage. C'est alors l'occasion de le comprendre, de le ressentir, et d'engager un débat sur les pistes d'amélioration.

La démarche participative (ou « concertée ») revêt un triple intérêt :

- Recueillir une multitude d'informations, idées de projet et opportunités d'actions, interrogations et espoirs auprès des habitants du Val de Noye et des multiples acteurs qui le rendent vivant.
- Impliquer dès l'origine tous ceux qui devront mettre en œuvre le Plan de paysage sur le long terme, et notamment les élus.
- Dégager un consensus sur les finalités du Plan de paysage.

¹ Source: Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (www.developpement-durable.gouv.fr/)

Le-plan-de-paysage-Agir-pour-le.html)

² Communication relative à la reconquête des paysages

et à la place de la nature en ville. Par Ségolène Royal. Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.





1.

Les structures paysagères

1.1 QU'EST-CE QU'UNE « STRUCTURE PAYSAGÈRE » ?

DÉFINITION

L'expression « structure paysagère » (ou « unité paysagère ») fut introduite par la loi sur la protection et la mise en valeur des paysages de 1993.

Une structure paysagère correspond à un ensemble de lieux présentant des paysages similaires et perçus comme tel. La structure paysagère se détermine par rapport à ses voisines, c'est-à-dire qu'elle acquiert son individualité par comparaison avec les paysages environnants.

Par conséquent, l'unité ne peut pas être éclatée en plusieurs morceaux. Elle ne correspond pas à des occupations de sol, telles que « bois et forêts », « villages », « champs » ou « zones humides ». Elle est totalement indépendante des limites administratives.

POURQUOI DÉFINIR LES STRUCTURES PAYSAGÈRES ?

1. CARACTÉRISER LES PAYSAGES

La structure paysagère aborde toutes les dimensions du paysage :

- Composantes territoriales : milieux physiques, milieux vivants, occupations du sol, morphologie de l'habitat, axes de communication, etc.
- Paysage visible.
- Paysage perçu par les habitants et les acteurs.

2. STRUCTURER LE TERRITOIRE SELON DES CRITÈRES PAYSAGERS

Les communes appartiennent à une ou plusieurs structures, de sorte que les voisinages perdent de leur pertinence. Ceux que la distance éloigne sont rapprochés par l'appartenance à une même structure paysagère. Ainsi, on « rebat les cartes ». En considérant le territoire de la CCVN sous l'angle du paysage, on crée des appartenances et des communautés d'intérêt entre des villages éloignés les uns des autres.

1.2 LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DU VAL DE NOYE

L'IMPORTANCE DU RELIEF

Dans le Val de Noye, le relief détermine en grande partie l'occupation de sol, les horizons, la morphologie des villages, et donc le paysage.

DES LIMITES ADMINISTRATIVES DÉPASSÉES

Beaucoup de communes disposent d'un territoire communal qui s'étend sur plusieurs terroirs rassemblant plusieurs structures paysagères. De même, les structures paysagères dépassent bien souvent les limites de la Communauté de communes du Val de Noye.

CARTE DES STRUCTURES PAYSAGÈRES

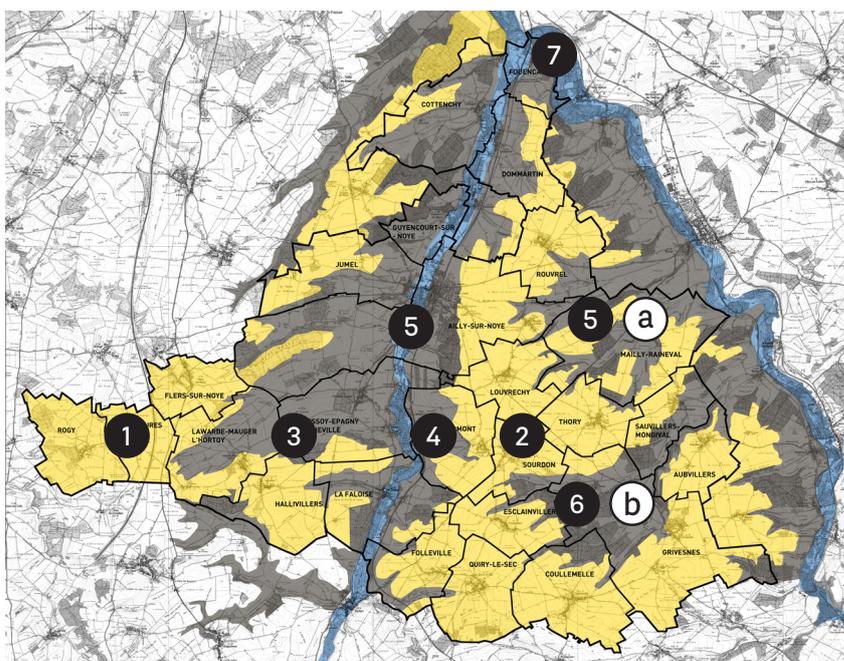
- ① PLATEAUX
 - Plateau de Flers-sur-Noye
 - Plateau de Louvrechy

VALLÉES SÈCHES ET COTEAUX

- ③ • Vallées sèches et coteaux de la Noye (rive gauche)
- ④ • Coteaux de la Noye (rive droite)
- ⑤ • Vallées sèches et coteaux de l'Avre, rive gauche. Deux sous-unités :
 - Ⓐ — Vallée sèche de Mailly-Raineval
 - Ⓑ — Vallée sèche de Sauvillers

VALLÉES HUMIDES

- ⑥ • Vallée humide de la Noye
- ⑦ • Vallée humide de l'Avre



- Plateaux
- Vallées sèches et coteaux
- Vallées humides
- Limite communale

Source:

- Carte IGN 25 000
- n° 2309 E et n° 2309 O



1.3 LES PLATEAUX GÉOLOGIE ET RELIEF

DES PLATEAUX LIMONEUX

Les plateaux du Val de Noye possèdent une formation sédimentaire majoritaire, le limon. Ces sédiments ont un intérêt majeur pour le renouvellement de la fertilité des sols.

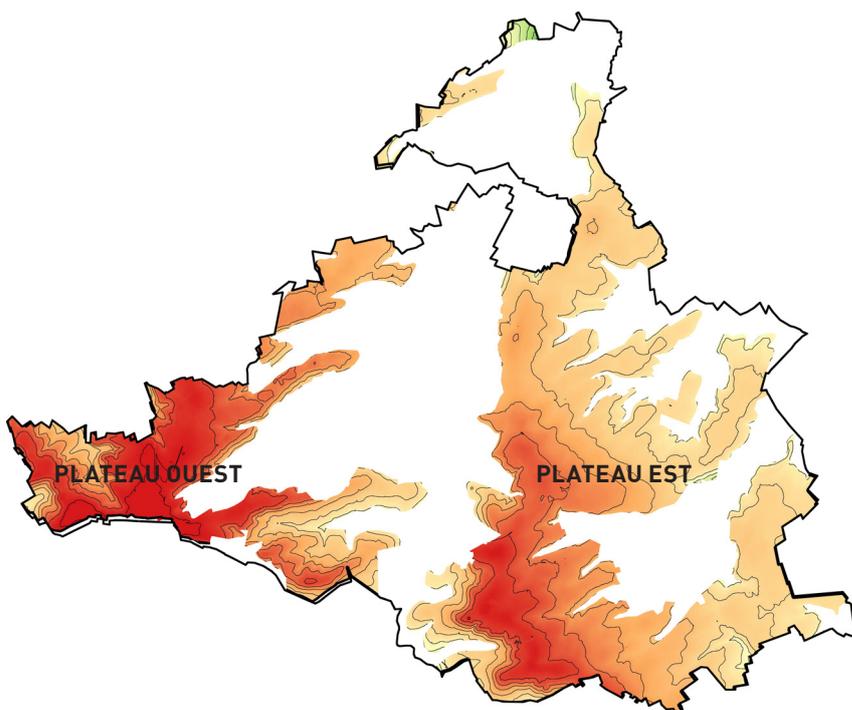
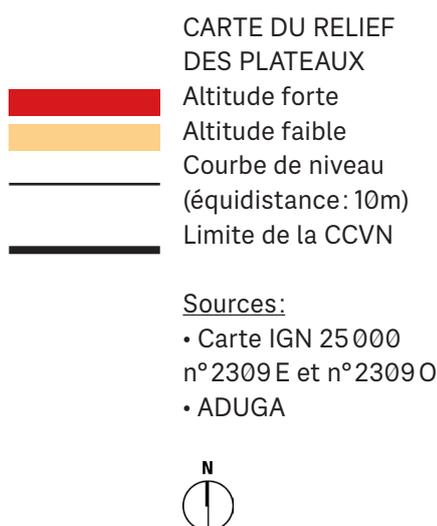
Dans son «Tableau de la géographie de la France» (1903), Paul Vidal de la Blache décrit ces formations limoneuses si caractéristiques de cette région.

« On voit parfois des pans verticaux de limon se dresser de trois à quatre mètres entre les chemins creux qu'il encadre. Ce n'est souvent qu'à sept ou huit mètres en profondeur qu'on trouve la craie.

Ce limon n'est pas argileux comme celui des Flandres : sa couche supérieure est généralement décalcifiée, mais au-dessous il présente une texture sableuse et friable à travers laquelle les eaux de surface trouvent un écoulement naturel. Par quel procès naturel, sous quelles influences mécaniques et climatiques ce puissant dépôt s'est-il formé ? Il n'est pas douteux qu'ici les apports sablonneux des mers éocènes n'aient largement contribué à lui fournir les matériaux. [...] Dans la France du Nord, où ces sols couvrent une surface considérable, où ils tapissent non seulement la région picarde, mais le Vexin et la Beauce, ils n'atteignent nulle part autant de puissance que sur la zone qui va de Cambrai à Montdidier.

DES PLATEAUX FAUSSEMENT PLATS

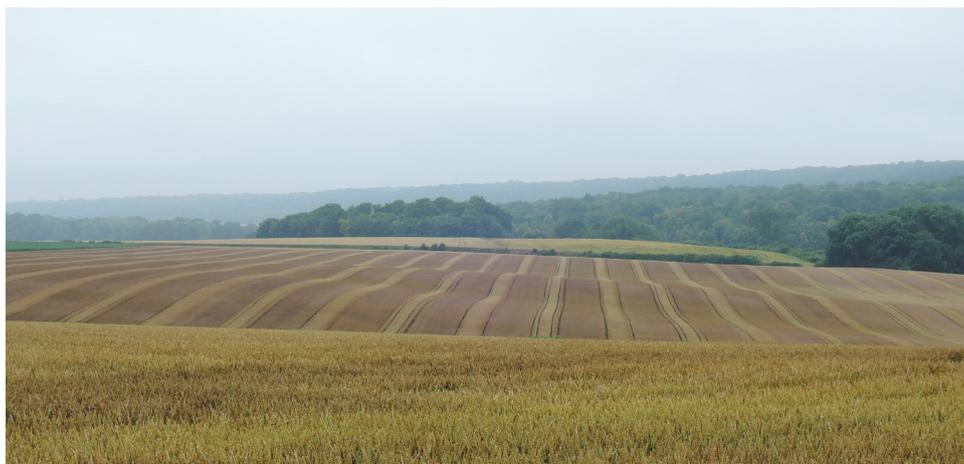
Si, sur place, les plateaux apparaissent parfaitement plats, la carte ci-contre révèle une pente douce et régulière du sud vers le nord. Entaillés par les vallées sèches, ils peuvent être réduits, notamment à l'ouest, à une étroite bande de territoire, en balcon sur les vallées.



1.3 LES PLATEAUX DES PAYSAGES AGRICOLES INTEMPORELS

Bien souvent, c'est l'immensité des espaces agricoles qui donne au paysage du Val de Noye toute leur force et leur intemporalité. Mais les variations de couleurs des terres et des plantes, l'évolution des cultures au cours des saisons et le graphisme des semis ou des traces de tracteurs contrebalancent l'abstraction des grandes cultures en les rendant vivantes et incarnées.

En grande majorité, c'est une agriculture de labours dont les champs, très grands, sont organisés en openfields. Parfois, la craie affleure. Les équipements et les objets techniques agricoles en tous genres — silos, hangars, clôtures, abreuvoirs, etc — participent aussi du paysage. Les silos, par exemple, dont la forme est directement issue de leur fonction (fonctionnalisme), parlent de l'activité économique du territoire tout en caractérisant son paysage. Les éoliennes appartiennent au même registre architectural.



¹ Éoliennes et silos d'Essertaux vus de la RD920.

1.3 LES PLATEAUX DES PAYSAGES MARQUÉS PAR LES VOIES ANCIENNES

LA ROUTE ROYALE

Comme la plupart des grandes voies de communication entre Paris et Amiens, la route royale (devenue par la suite la route nationale 1 puis route départementale 1001) emprunte la ligne de crête entre le Val de Noye et le Val de la Selle, de manière à minimiser les pentes en long, quitte à s'écarter du tracé le plus court. C'est un véritable marqueur du paysage : son double alignement d'arbres se déploie sur l'horizon, tendu entre deux bosquets, en surlignant la ligne de crête. Elle y cotoie aujourd'hui l'autoroute A16 et les lignes électriques THT qui, deux siècles plus tard, obéissent aux mêmes logiques.

LES CHAUSSÉES BRUNE-HAUT

La chaussée Brunehaut se résume aujourd'hui à un long chemin de terre ou une petite route plus ou moins rectiligne dont l'impact dans le paysage est modeste (ci-dessous).

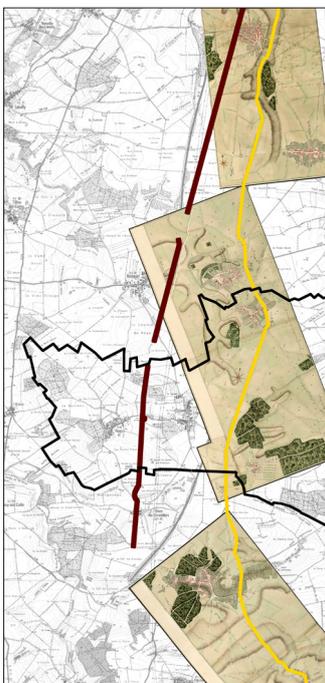


CARTE DES VOIES DE COMMUNICATION HISTORIQUES

-  Route royale de Paris à Amiens
-  Chaussée Brunehaut
-  Limite de la CCVN

Sources :

- Carte IGN 25 000 n° 2309 E et n° 2309 O
- Atlas de Trudaine



1.3 LES PLATEAUX DES PAYSAGES MARQUÉS PAR LES INFRASTRUCTURES MODERNES

LES BÂTIMENTS AGRICOLES MODERNES

Nombre de bâtiments agricoles en tous genres (entrepôt, grange, serre, silos, etc.) s'installent le plus souvent en périphérie de village, à proximité des champs, où la place ne manque pas. Souvent de couleur claire, présentant généralement des architectures sommaires, ces édifices qualifient (ou déqualifient) le paysage des franges de village, notamment sur les plateaux. Les logiques financières, fonctionnelles, et parfois, réglementaires ou normatives, encouragent ce type de construction. Aujourd'hui, le bâtiment agricole ne semble plus faire l'objet d'une quelconque fierté.

ÉOLIENNES ET THT

Obéissant à des logiques techniques proches, les éoliennes et les lignes THT s'installent sur les plateaux. Le grand nombre d'éoliennes dans le Val de Noye en fait, d'ores et déjà, une des composantes du paysage. Selon les situations, elles produisent des paysages très divers: posées sur l'horizon, elles dialoguent avec le ciel comme l'ont fait les moulins pendant des siècles. Leur gigantisme est alors en harmonie avec le site. Strictement alignées dans les champs, elles orientent, dirigent, sculptent l'espace comme le ferait une œuvre de land art. Placées derrière un village, elles peuvent donner l'impression d'une rupture d'échelle, d'une monstruosité qui menace de tomber sur les maisons. Parfois encore, leur design épuré se téléscopie avec les formes traditionnelles d'un hameau, créant alors un paysage fait de contraste.



1.4 LES VALLÉES SÈCHES ET LES COTEAUX

RELIEF

DISSYMMÉTRIE DES VERSANTS DE LA NOYE ET DE L'AVRE

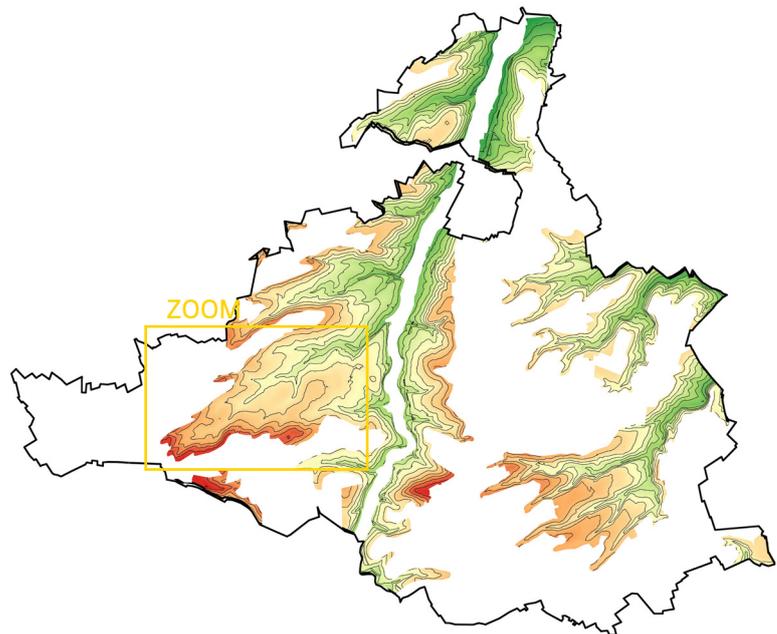
Ces petites vallées latérales sont plutôt orientées selon une direction sud-ouest / nord-est. Celles à l'ouest de la vallée de la Noye présentent des profils plus évasés alors que celles à l'est sont plus étroites. Les versants de la vallée de la Noye sont dissymétriques. D'un côté la pente est douce — donc généralement cultivée —, de l'autre elle est forte — donc généralement boisée.

CARTE DU RELIEF DES VALLÉES SÈCHES



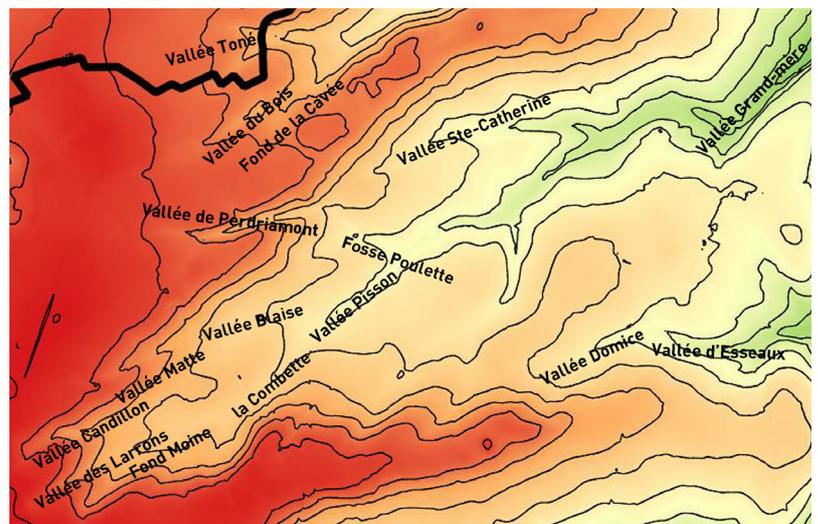
Sources:

- Carte IGN 25 000 n° 2309 E et n° 2309 O
- ADUGA



CARTE DES TOPONYMES DE RELIEF

Alors que les dénivelées et les pentes sont peu marquées, le Val de Noye présente un très grand nombre de toponymes de relief, preuve de la valeur que les habitants lui accordent depuis longtemps. La toponymie donne de l'intérêt à des ondulations qui, sans elles, existeraient peu.



1.4 LES VALLÉES SÈCHES ET LES COTEAUX ENTRE PLATEAU ET VALLÉE HUMIDE

Alors que les coteaux raides sont davantage occupés par les bois (pentes moins facilement exploitables, érosion), les vallées sèches douces, en rives droite de la Noye et de l'Avre, sont propices à l'exploitation agricole. Les bois sont alors repoussés à la convexité des coteaux. Les talwegs sont parfois marqués par une route, une haie, une ligne d'arbres, alors qu'aucune rivière n'y court.

Lorsqu'on se place en fond de vallée, les faibles ondulations de relief suffisent à cadrer le regard vers la vallée humide et, parfois, jusqu'au coteau de la rive opposée. La vallée de la Noye apparaît alors comme un large sillon arboré (peupliers, ripisylve, etc.), qui tranche avec les cultures plus claires et ouvertes des vallées sèches.



¹ Ici comme souvent, le talweg de la vallée reste sec mais est souligné par un chemin ou une petite route bordé d'arbustes ou de petits arbres.

² Le village d'Ainval. La faiblesse du relief autorise que, d'un même point de vue, le regard embrasse à la fois une vallée et le plateau.

Dans ces paysages dominés par les horizontales, le moindre élément vertical (clocher, éolienne, bosquet) devient un événement paysager. La

modernité du plateau, tout proche, se téléscopie avec le paysage traditionnel d'Ainval.

1.4 LES VALLÉES SÈCHES ET LES COTEAUX

LES VILLAGES DANS LE RELIEF

UNE VALLÉE DISSYMMÉ- TRIQUE

La vallée de la Noye entaille le plateau crayeux. De direction sud / nord, la vallée de la Noye entre Ailly et Boves présente une nette dissymétrie. Le versant ouest, moins abrupt, est entaillé de profondes vallées sèches, tandis que le versant opposé est continu et régulier. Ce dernier forme donc une limite nette, tandis qu'en rive gauche le coteau se lit plus comme une transition. Les boisements soulignent le relief, s'étendent sur les points hauts à l'ouest et accompagnent les vallées sèches.

Depuis les coteaux, de larges panoramas s'ouvrent par endroits sur le fond de la vallée qui apparaît alors comme un large sillon arboré tranchant avec les cultures plus claires.

DES VILLAGES EN VIS-À-VIS OU JUMELÉS

De part et d'autre de la vallée de la Noye, les villages semblent se regarder, les clochers se répondant au-dessus du fond de la vallée (Dommartin et Cottency, par exemple). Certains se caractérisent, comme Ailly-sur-Noye et Boves (hors CCVN), par une implantation « jumelée » autour d'une chaussée traversante urbanisée. Ils s'installent sur les versants, étagant leurs constructions jusqu'à l'eau et dans le coteau.

DES VILLAGES DÉFENSIFS

Un des intérêts majeurs de la vallée réside dans la position des villages de Faloise et de Chaussoy-Épagny qui, tout comme Folleville, ont valorisé le rôle défensif de la topographie en promontoire.

Une forteresse médiévale fut implantée sur le site de Faloise dès le Moyen-Âge. Le village actuel montre encore une silhouette groupée qui s'étend du bord de la rivière jusqu'au château sur le point haut.

Le site de Chaussoy est plus à l'écart de la vallée. La majestueuse présence de l'église Saint-Denis, isolée sur le coteau qui surplombe le hameau d'Épagny, rayonne sur une bonne partie du paysage.



1.4 LES VALLÉES SÈCHES ET LES COTEAUX LES LARRIS, IDENTITÉ DES VALLÉES SÈCHES

Sur les versants abrupts des vallées sèches, là où le calcaire affleure, se développent des pelouses rases — appelées aussi pelouses calcicoles — particulièrement riches en biodiversité. La déclivité et la pauvreté du substrat y ont empêché toute mise en culture. Des boisements s’y sont parfois spontanément développés, mais le défrichement du Moyen-Âge les ont fait disparaître pour y créer des pâtures. Soumis alors aux passages réguliers de troupeaux de moutons, aucune végétation pionnière préforestière n’a pu s’y développer.

Longues bandes herbeuses, où on ne décèle aucune trace de culture, les larris s’intercalent avec de grands champs labourés aux teintes plus franches et aux contours plus nets.



¹ À gauche, la pelouse reste ouverte. Mais à droite, elle s’enrichit (pelouse armée), ce qui la met en danger. En occupant tout le coteau, la pelouse

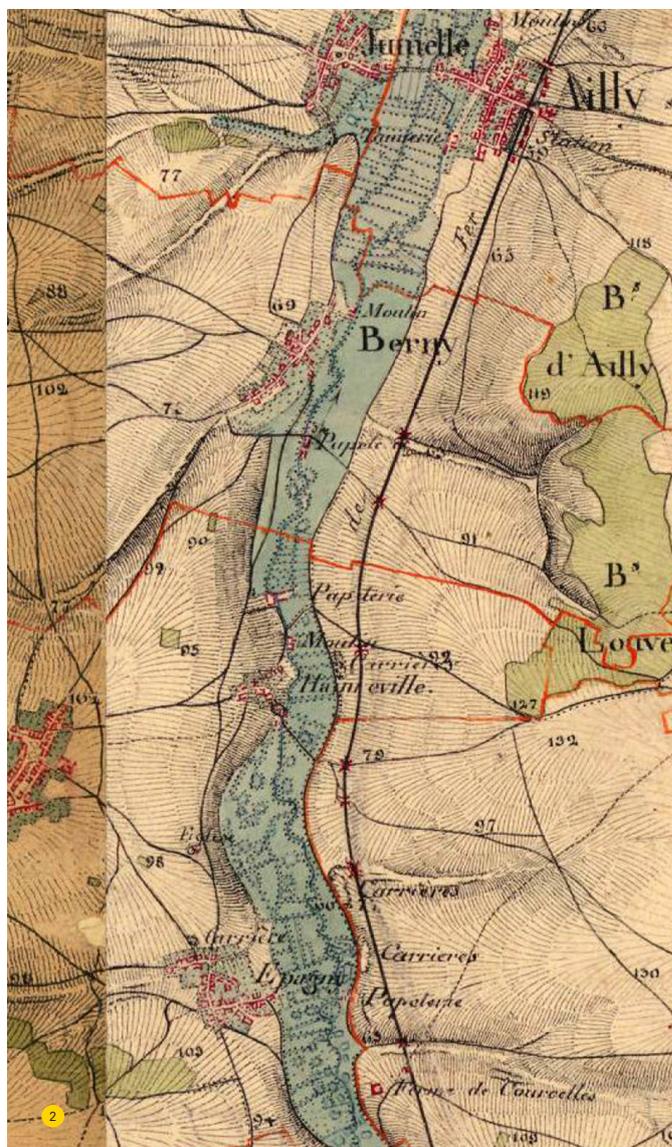
souligne le relief.

1.5 LES VALLÉES HUMIDES REPRÉSENTATION SUR L'ICONOGRAPHIE ANCIENNE



Ci-dessous, la carte d'État-Major (XIX^e siècle) distingue de façon très nette les vallées humides, voire inondables (en bleu) et le reste du territoire.

C'est comme si la vallée de la Noye, parce qu'elle présente un paysage unique très différent de ceux qu'elle traverse, parce qu'elle concentre la population et les activités économiques, était représentée en tant qu'« unité paysagère » sur les cartes topographiques et cartes postales anciennes.



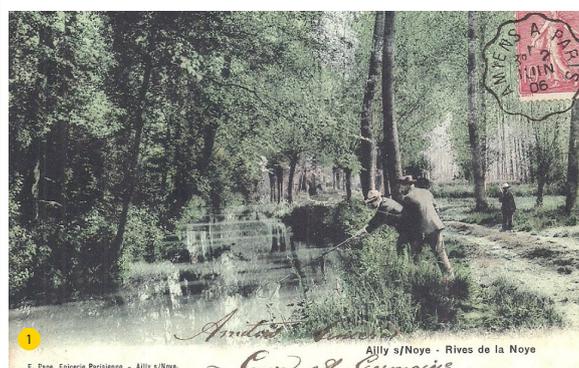
¹ Carte de Cassini. (XVIII^e siècle)
Source: IGN
Elle montre, sur tout le linéaire
de la Noye, une série de moulins,

dont certains demeurent encore
aujourd'hui.

² Carte d'État-Major. Source: IGN

Alors que peu de cartes postales montrent les paysages de plateau ou de vallées sèches (hormis leurs villages), les paysages de la vallée de la Noye sont largement représentés dans les cartes postales du début du XX^e siècle.

Sans doute apparaissent-ils plus pittoresques, plus vivants. Le regard que porte la majorité des habitants et des visiteurs sur les paysages du Val de Noye est donc vieux d'au-moins un siècle. Alors que les plateaux sont considérés comme « mornes », la vallée est jugée riante, pleine de nature et de vie, à l'abri de la modernité des plateaux.



¹ Carte postale ancienne d'Ailly-sur-Noye. Début du XX^e siècle. Sources: delcampe.fr et Archives départementales 80.

² Carte postale ancienne de La Falaise. Début du XX^e siècle. Sources: delcampe.fr et Archives départementales 80.

³ Carte postale ancienne de Hainneville (aujourd'hui Chaussoy-Épagny-Hainneville). Début du XX^e siècle. Source: delcampe.fr

1.5 LES VALLÉES HUMIDES

ALTERNANCE D'ESPACES CONFINÉS ET D'ESPACES AMPLES

Alors que le fond de vallée s'apparente, sur une carte, à une succession d'étangs plus ou moins alimentés par la Noye, le paysage alterne les espaces amples, où l'horizon se dégage, et les espaces confinés ou intimes, entourés par la ripisylve, les peupleraies ou les villages (cf. page ci-contre). L'organisation du site devient alors peu compréhensible :

Les vues sont cloisonnées et souvent limitées ; la ripisylve, les peupleraies ou les villages masquent la Noye et la majeure partie des nombreux plans d'eau et étangs. Dans les villages, on voit très peu la Noye, qui est souvent cachée.

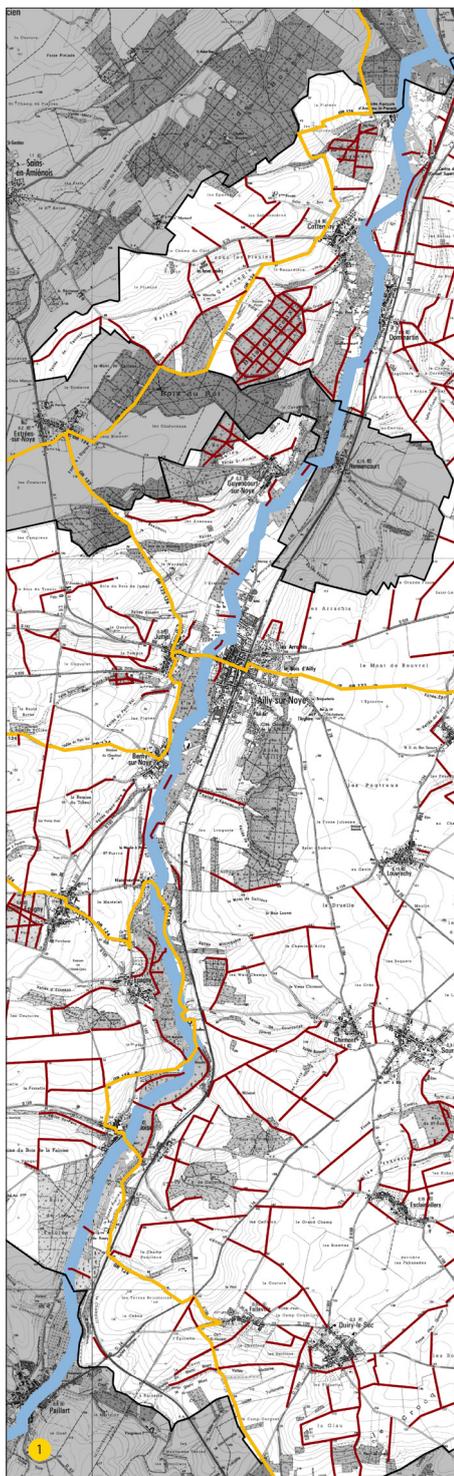


¹ S'il est parfois difficile de s'approcher de la Noye, et encore plus de la suivre, la plupart des plans d'eau de la vallée de l'Avre, à proximité de

la confluence, sont accessibles par un entrelacs de sentes et chemins. Des aménagements plus ou moins précaires marquent une certaine

appropriation des lieux.

1.6 PARCOURIR LES PAYSAGES



Si les regards permettent bien souvent d’embrasser deux, voire trois unités paysagères à la fois, les chemins pédestres du Val de Noye forment un réseau souvent discontinu. Le GR 124, en alternant chemins et petites routes, parvient à parcourir, du nord au sud, des portions de vallées sèches, de vallée humide et de plateaux. Mais il est très difficile, voire impossible, de suivre la vallée humide dans sa longueur, et encore plus de longer la Noye. Même les traversées sont rares en dehors des villages.

Sur les plateaux, le réseau de chemins a évidemment souffert des multiples remembrements, mais les agriculteurs en conservent et entretiennent un certain nombre.

Dans les bois et forêts, le réseau est presque toujours très dense, souvent privé, mais souvent accessible.

CARTE DES CHEMINS

-  Chemin de grande randonnée (GR 123 et 124)
-  Autres chemins (sentier, chemins de terre large, chemins carrossables, privés et publics)
-  Cours d'eau majeurs



¹ Un des rares chemins permettant de parcourir le fond de la vallée de la Noye. Bery-sur-Noye, commune d'Ailly-sur-Noye.



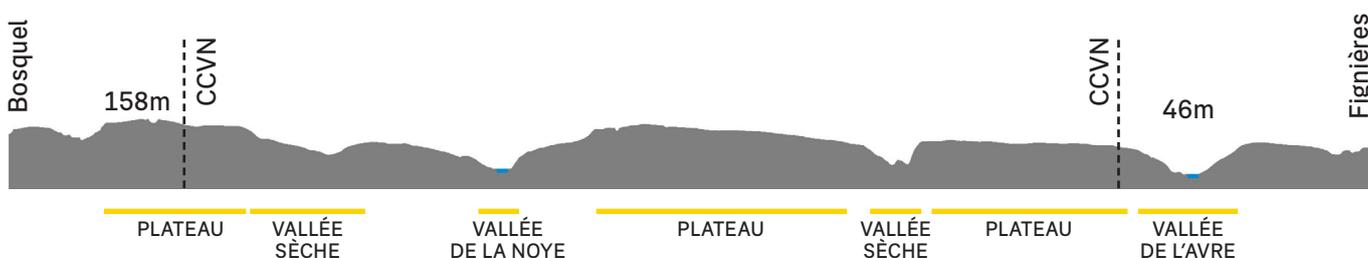


2. Le diagnostic écologique

2.1 LA TOPOGRAPHIE ET L'HYDROGRAPHIE

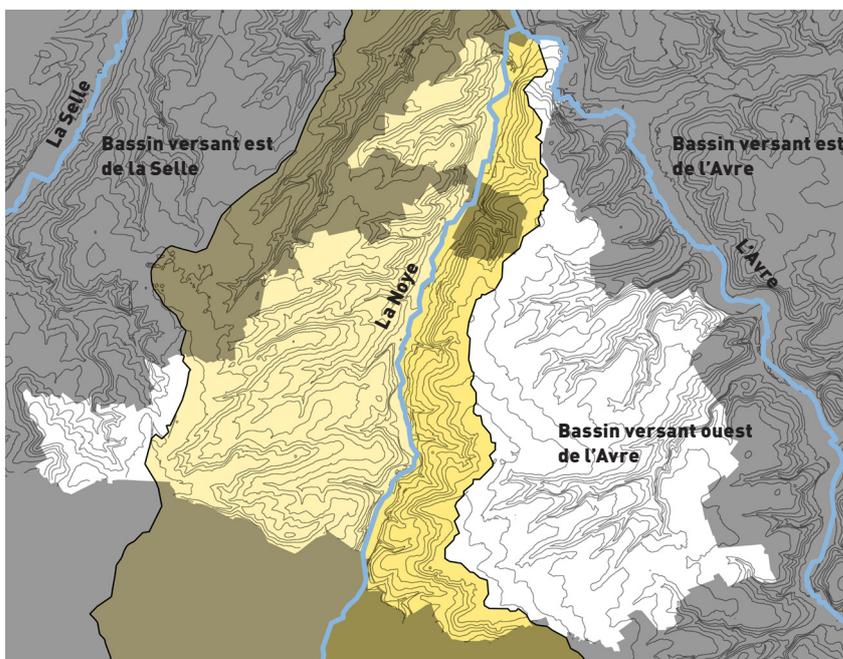
- Toute la partie est du territoire de la CCVN appartient au bassin versant de l'Avre, qui coule pourtant hors de son territoire.
 - À l'inverse, la pointe ouest de la CCVN dépend de la Selle.
 - Seule la partie centrale du territoire se déverse dans la Noye.
- Même si cette configuration géographique peut compliquer la gestion des eaux de la CCVN, elle ne remet nullement en cause la bonne gouvernance de la gestion des eaux, assurée par la volonté des élus de travailler ensemble.

COUPE TRANSVERSALE DU RELIEF
(cf. localisation sur la carte ci-contre)



CARTE DES BASSINS VERSANTS

- Bassin versant est de la Noye
- Bassin versant ouest de la Noye
- Courbes de niveau (équidistance: 10m)
- Ligne de crête (partage des eaux)
- Cours d'eau
- Territoire hors CCVN



2.2 LES MILIEUX NATURELS

UNE RICHESSE ÉCOLOGIQUE VARIABLE SELON LES LIEUX

Le territoire de la CCVN est riche d'une diversité d'écosystèmes et d'espèces banals en milieu agricole, dans les agglomérations et les forêts du plateau, ou remarquables sur les coteaux calcaires boisés ou prairiaux. Le diagnostic écologique qui suit a pour but d'identifier, de localiser et de caractériser ce patrimoine, et d'évaluer les différentes menaces qui pourraient lui porter atteinte.

Il est basé sur:

- Les inventaires des espaces naturels (sites Natura 2000, ZNIEFF I)
- Des visites de repérage.
- L'atlas des paysages de la Somme.
- L'élaboration en cours du PLUi.
- Le Schéma départemental des espaces naturels de la Somme.

LES ESPACES NATURELS REMARQUABLES

Les espaces naturels les plus remarquables de la CCVN sont de deux types:

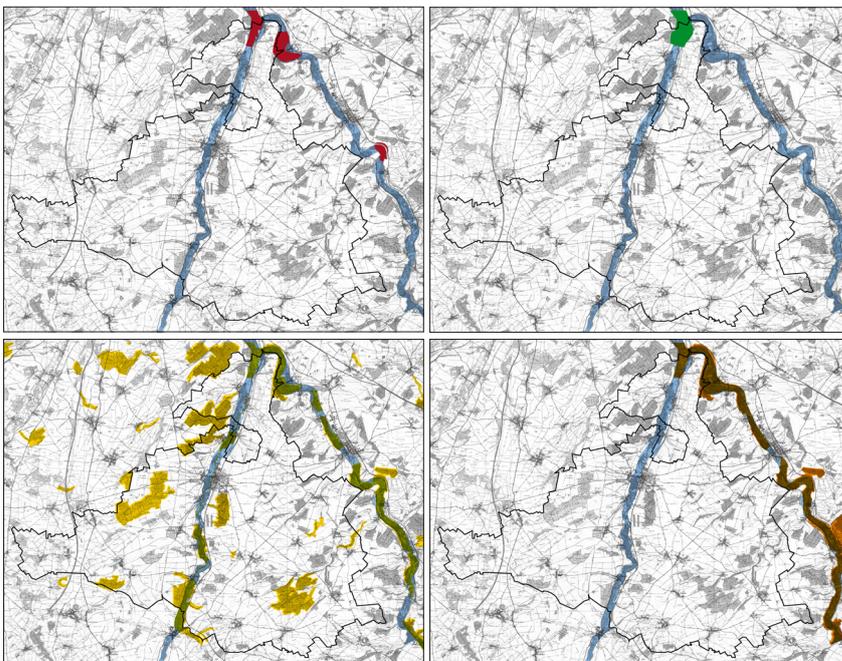
- Les prairies inondables et boisements alluviaux de la vallée de la Noye.
- Les coteaux secs sur sols calcaires avec des pelouses et des boisements calcicoles.

CARTES DES PROTECTIONS ET INVENTAIRES DE NATURE DU VAL DE NOYE



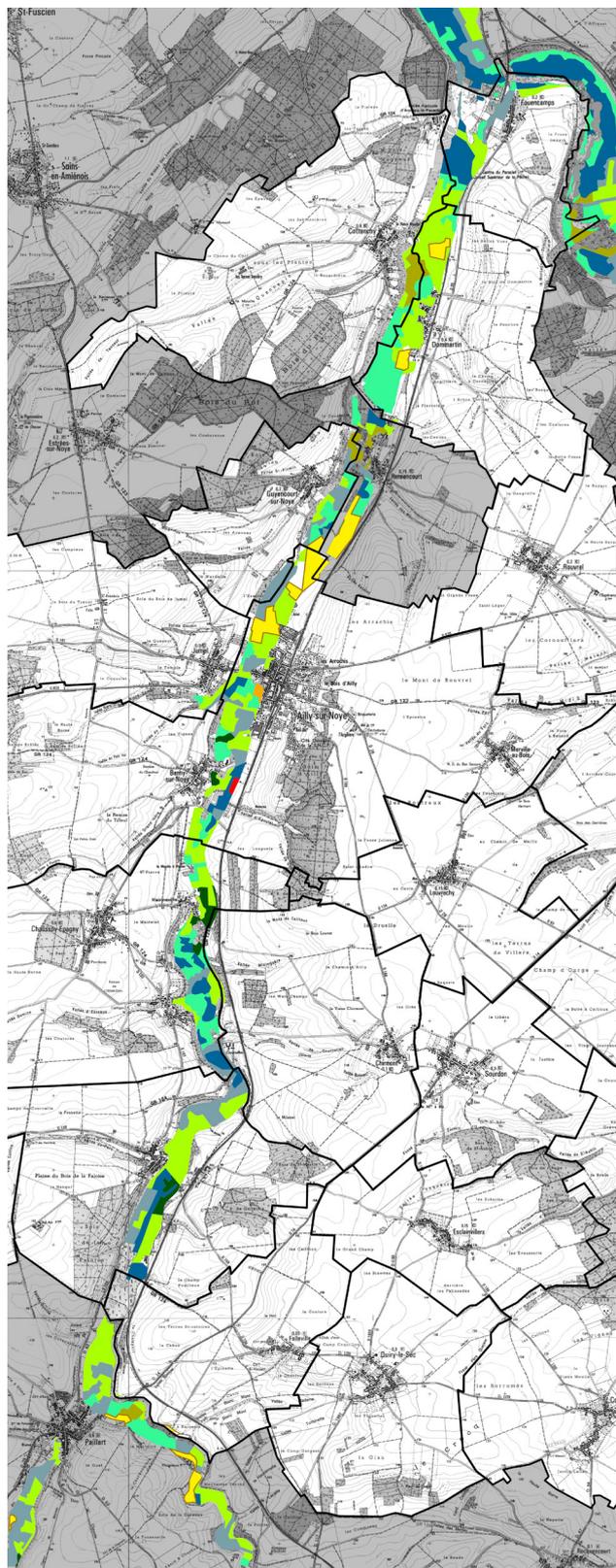
Sources:

- Carte IGN 25 000 n° 2309 E et n° 2309 O
- DREAL Picardie



2.3 LES MILIEUX HUMIDES

DESCRIPTION ET LOCALISATION



La vallée de la Noye, très structurante, est associée à de nombreux types de milieux: mares, marais, prairies humides, boisements, etc. Ainsi, elle abrite des habitats intéressants notamment liés à des végétations aquatiques et amphibies, des roselières, des bas-marais alcalins, des cariçaies rivulaires, etc.

Les milieux associés à la vallée de la Noye possèdent un potentiel intéressant pour accueillir de nombreuses espèces principalement grâce aux prairies humides et boisements à forte naturalité. Les espaces anthropisés (boisements artificiels, terres arables, habitats, espaces de loisirs) représentent environ 21% du territoire.

Par leurs différentes fonctions, les zones humides jouent un rôle primordial dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration et la prévention des crues. Leur préservation représente des enjeux environnementaux, paysagers, économiques et sociaux importants.

CARTE DES ZONES À DOMINANTE HUMIDE

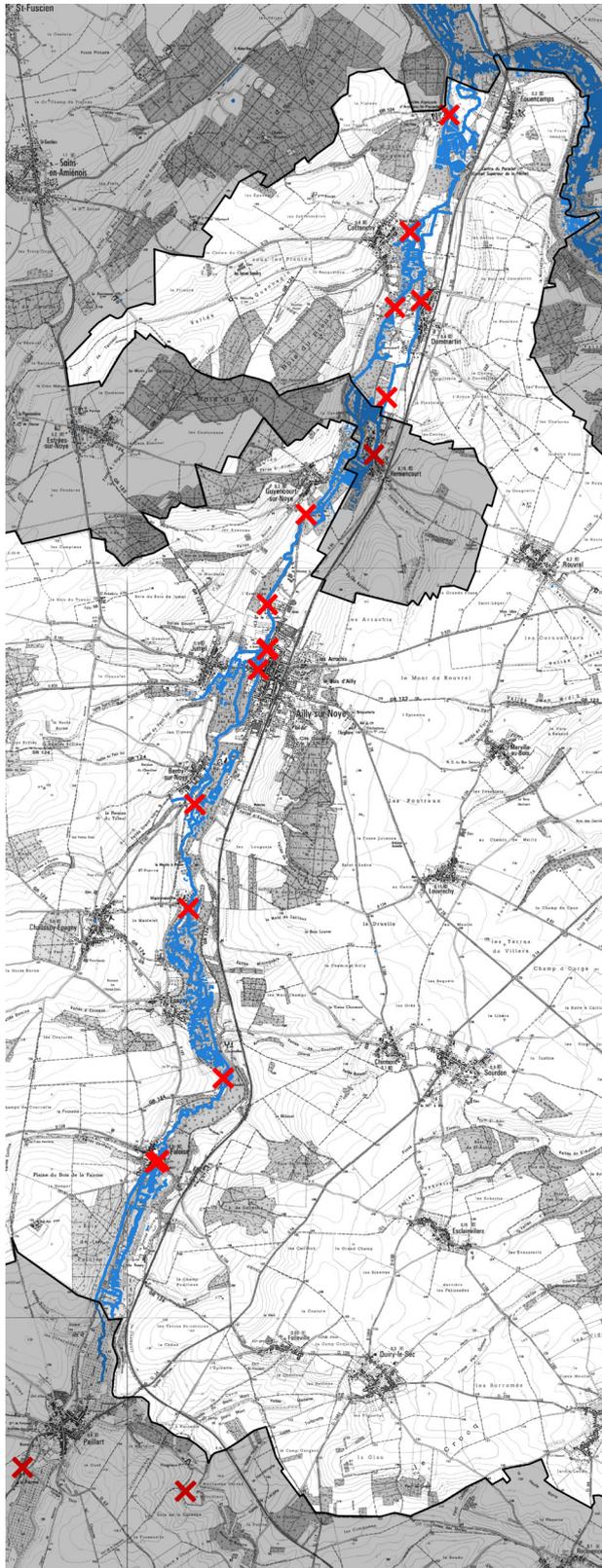


Sources:

- Carte IGN 25 000 n° 2309 E et n° 2309 O
- DREAL Picardie
- ADUGA



2.3 LES MILIEUX HUMIDES INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUES ET MENACES



La vallée de la Noye accueille des habitats et des espèces rares en Picardie :

- Les roselières, qui accueillent une avifaune nicheuse remarquable, comprenant rapaces et passereaux paludicoles
- Les bas-marais alcalins, rares et en régression en Picardie.

Par ailleurs, la Noye offre des conditions favorables pour l'implantation et le développement de la faune salmonicole, les zones de production (succession de plats et de radiers) sont abondantes et les substrats, diversifiés, offrent des zones de reproduction pour la truite fario.

Différentes menaces pèsent sur ce milieu fragile :

- Le creusement d'étangs de loisirs.
- Les dépôts de curage sur les berges.
- Les plantations d'arbres exotiques. Ils gênent le maintien de la flore et de la faune en place.
- Les peupleraies. Elles appauvrissent le patrimoine naturel des marais et ferment les milieux, elles assèchent les milieux et les homogénéisent, ce qui entraîne un appauvrissement biologique.
- L'évolution spontanée de la végétation se traduit par un boisement des milieux humides, réduisant leur intérêt écologique.
- Le manque d'entretien léger du lit mineur de la Noye et les pratiques agricoles favorisent le colmatage des substrats (piétinement des berges par le bétail, ruissellement issu des terres cultivées,...).

L'ensemble de ces facteurs est notamment préjudiciable aux zones de frayères potentielles.

- La pollution diffuse favorise l'eutrophisation.
- Les nombreux barrages empêchent la libre circulation des poissons (cf. carte ci-contre).
- Certaines prairies humides disparaissent au profit des cultures.

CARTE DES RÉFÉRENTIEL
DES OBSTACLES À L'ÉCOU-
LEMENT (ROE)

-  Zones aquatiques
-  Seuil de rivière
-  Limite CCVN



2.4 LES LARRIS

ORIGINE ET DESCRIPTION

LEUR ORIGINE

Sur les versants abrupts des vallées sèches, là où le calcaire affleure, se développent des pelouses rases. La déclivité et la pauvreté du substrat ont empêché toute mise en culture. Des boisements s'y sont parfois spontanément développés, mais le défrichement du Moyen-Âge les ont fait disparaître pour y créer des pâtures. Soumis alors aux passages réguliers de troupeaux de moutons, aucune végétation pionnière préforestière n'a pu s'y développer. Ces pelouses, appelés larris dans le département, abritent une importante richesse écologique spécifique. La majorité des larris repose sur les coteaux calcaires jouxtant les vallées.

LES RAISONS DU MAINTIEN DE QUELQUES-UNS D'ENTRE EUX

Quelques pelouses calcicoles au sein des coteaux boisés calcaires sont encore présentes sur le territoire du Val de Noye, au niveau des vallées sèches (Mailly-Raineval, Aubvilliers et bois d'Havilliers), grâce au maintien du pâturage bovin et à l'action des lapins et des chevreuils. Sans doute aussi la prise de conscience de leur valeur encourage-t-elle les décideurs et acteurs locaux à les maintenir.



¹ Commune de Grivesnes. Pelouse calcaire sur le coteau de la vallée de Languéron. Facilement reconnaissables à leur couleur beige doré,

toujours placés sur les coteaux abrupts et secs, les larris participent non seulement de la richesse écologique du Val de Noye, mais aussi

de ses paysages.

2.4 LES LARRIS

INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUES ET MENACES

Les pelouses calcicoles sont des milieux rares et en voie de régression en Picardie. Ainsi, certains habitats sont d'intérêt européen et accueillent des espèces rares en région comme l'*Avenula pratensis-Festucetum lemanii*.

Les mosaïques d'habitats formées par ces milieux (prairies / haies / boisement) sont très intéressantes pour la faune. Du fait de leur caractère sensible, ces milieux abritent des espèces faunistiques et floristiques bien particulières. Par conséquent, les larris sont fréquemment classés en espaces naturels remarquables (ENS, ZNIEFF, ...) afin de préserver ces milieux rares et fragiles à l'intérêt écologique singulier.

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DES PRATIQUES AGRICOLES

La régression ou la disparition des pratiques de fauche, pâturage, conduit à l'apparition de buissons (Genévrier par exemple) puis au boisement de ces milieux, provoquant une banalisation des habitats qu'ils abritent. Ainsi, les coteaux calcaires se ferment peu à peu face au développement des boisements. Ces évolutions agricoles ont été estimées comme responsable de 33% de la disparition d'espèces floristiques.

LE CAS DU VAL DE NOYE

Les larris du territoire de la communauté de communes du Val de Noye n'échappent pas à l'évolution générale de ces milieux en Picardie. Les principales menaces pesant sur ces milieux sont donc :

- Embroussaillage progressive des milieux dû à la dynamique spontanée des boisements.
- Abandon des pratiques pastorales.
- Utilisation d'intrants sur les cultures à proximité conduisant à la régression des espèces intéressantes.



¹ Commune de Grivesnes. Pelouse calcaire en voie d'enfrichement (bouleaux, notamment) sur le coteau de la vallée de Languéron

2.5 LES BOIS ET FORÊTS

DESCRIPTION ET LOCALISATION

LES MASSIFS D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

Le territoire compte 4 massifs forestiers d'intérêt écologique, qui se sont développés sur les coteaux des vallées sèches :

- 1 Le bois de Berny (553 ha)
- 2 Le bois de Louvet (168 ha)
- 3 Le bois du Preux (53 ha)
- 4 Le bois de Coulemelle (442 ha)

LES AUTRES MASSIFS BOISÉS

Les autres boisements, disséminés sur les plateaux agricoles, souvent en « timbre en poste », ne présentent pas de grand intérêt écologique. Les boisements sont majoritairement composés de feuillus (hêtraie-chênaie-charmaie pour la plupart).

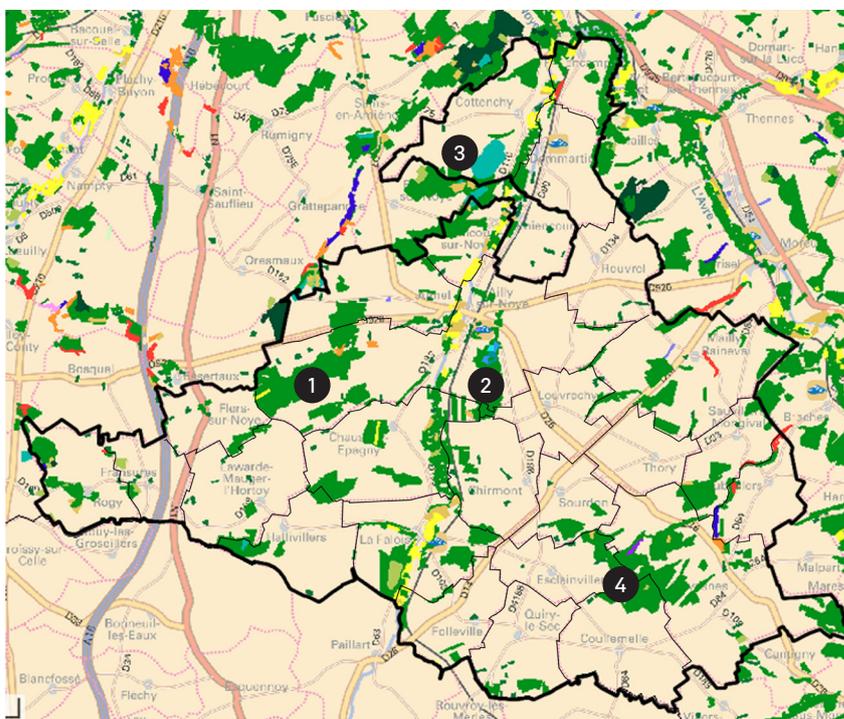
Toutefois, certains boisements (vallées sèches à l'est) ont tendance à être dominés par les conifères, ce qui altère leur qualité écologique. Enfin, les peupleraies dégradent la qualité écologique du fond de vallée.

CARTE DES BOIS ET FORÊTS

— Limite communale
— Limite de la CCVN

Sources :

- Carte IGN 25 000 n° 2309 E et n° 2309 O
- Inventaire forestier (IGN 2014).



¹ Commune de Mailly-Raineval. Bois de résineux (pins noirs) sur coteaux ensoleillés et bois de feuillus, sur plateau. En hiver, les résineux

semblent souligner le relief dans le paysage, en distinguant nettement les boisements de plateaux, de fond de vallée et de coteaux secs.

2.5 LES BOIS ET FORÊTS

INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUES ET MENACES

INTÉRÊTS

L'intérêt des boisements sur vallée sèche réside dans la position géographique au sein de l'îlot thermocalcicole du sud Amiénois.

En effet, les sols calcaires secs et chauds du territoire permettent l'expression d'habitats rares et menacés en Picardie (les hêtraies thermocalcicoles du *Cephalanthero-Fagion sylvaticae*, les ourlets calcicoles thermophiles, etc.).

Par ailleurs, certains boisements — comme le bois de Louvet — abritent des mares et des ornières forestières favorisant la présence de batraciens remarquables.

Les boisements des plateaux agricoles peuvent jouer un rôle important par leur rôle de refuge et de corridor biologique en milieu agricole.

MENACES

Plusieurs menaces liées à l'activité humaine pèsent sur ces milieux :

- La disparition de lisières forestières d'intérêt. Les cultures ayant été progressivement étendues jusqu'aux abords immédiats des bois, elles ont causé la réduction, voire la destruction, des lisières thermophiles remarquables.
- La disparition d'espèces remarquables. Les intrants, issus de l'agriculture intensive des abords des bois, sont apportés par le vent et par les eaux de ruissellement vers les lisières forestières. Ces produits sont fortement préjudiciables à la flore en place.
- Les massifs boisés font l'objet d'une exploitation sylvicole parfois peu compatible avec une biodiversité optimale. Des plantations denses de résineux (« Bois de Cambos » notamment) sont en particulier réalisées. Celles-ci conduisent à dégrader les végétations forestières initiales.
- Des peupleraies occupent certaines parties des marais. Elles appauvrissent le patrimoine naturel des marais et ferment les milieux.
- La gestion intensive des forêts les rend plus sensibles aux aléas : les futaies régulières sont plus sensibles aux tempêtes, les peuplements forestiers peu diversifiés

2.6 LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

LES PRINCIPES

La trame verte et bleue (TVB) est une mesure phare du Grenelle de l'environnement qui porte « l'objectif d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines, et notamment agricoles ». Cet outil se traduit notamment dans la mise en place des documents d'urbanisme tels que le SCoT et le PLU.

DE QUOI EST CONSTITUÉE UNE TRAME VERTE ET BLEUE

La trame verte et bleue se compose de trois principaux éléments :

- Les réservoirs de biodiversité :

Espaces où la biodiversité est la plus riche et la mieux représentée (Natura 2000, ZNIEFF, réserve naturelle nationale et régionale).

- Les corridors écologiques :

Voies de déplacement empruntées par la faune et la flore qui relient les réservoirs de biodiversité entre eux.

- Les espaces naturels relais :

Ensembles naturels de moindre qualité que les cœurs de nature mais qui contribuent au maillage écologique, à la préservation de la biodiversité ordinaire et à l'amélioration du cadre de vie.

Chaque élément correspond à un type de milieu, par exemple le milieu forestier ou bocager, ce qui forme des sous-trames. Elle constitue donc une infrastructure naturelle qui maille l'ensemble d'un territoire.

La CCVN présente trois types de milieux, principaux supports de déplacements d'espèce :

LA SOUS-TRAME BOISÉE

Elle correspond au maillage écologique le plus développé sur le territoire notamment avec la présence d'importants réservoirs de biodiversité :

Les massifs boisés à l'ouest du territoire possèdent des continuités écologiques potentielles avec les milieux arborés de la vallée de la Noye. Quant aux massifs à l'est, ils semblent reliés à la vallée de l'Avre. Ce réseau écologique sert notamment aux déplacements d'espèces à enjeux (sensibles à la fragmentation).

Le SRCE Picardie identifie plusieurs points de rupture au sein de ce maillage écologique principalement dus aux axes de transport : D26, D920, D116 et voie de chemin de fer.

LA SOUS-TRAME DES PELOUSES CALCICOLES

Cette sous-trame est moins étendue que la sous-trame boisée du fait de la spécificité géologique des pelouses calcicoles. Néanmoins, des continuités existent principalement à l'est du territoire au niveau des vallées de Sauvillers, de Mailly-Raineval et des coteaux secs de la vallée de la Noye. Ce maillage écologique sert ainsi aux déplacements d'espèces à enjeux (sensible à la fragmentation).

Peu d'éléments de fragmentation ont été identifiés. Seule l'urbanisation de la commune d'Ailly-sur-Noye constitue une rupture de continuité.

LA SOUS-TRAME HUMIDE

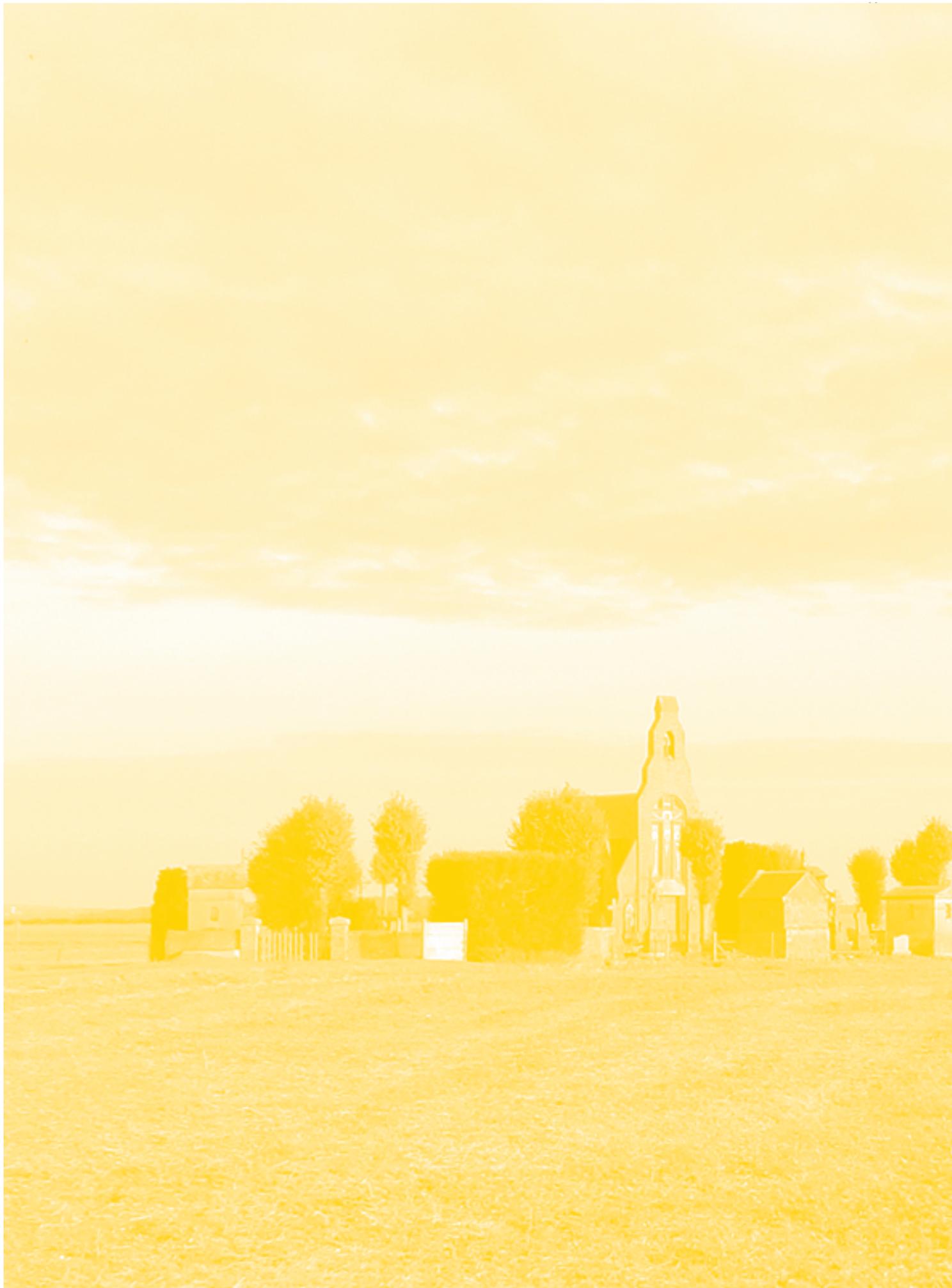
Elle se localise exclusivement le long de la vallée de la Noye grâce à ses marais, ses prairies humides et ses boisements alluviaux. Véritable axe structurant d'un point de vue écologique grâce à sa diversité de milieux, la vallée de la Noye constitue à elle seule un réservoir de biodiversité et un corridor écologique. La Noye et ses milieux associés jouent le rôle de corridors permettant de relier de nombreux milieux entre eux. Plusieurs obstacles à l'écoulement ont été identifiés, ce sont exclusivement des seuils de rivière.

CARTE DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES DANS LE VAL DE NOYE

-  Réservoirs de biodiversité
-  Réservoirs de biodiversité et corridors de sous-trame humide
-  Corridor de sous-trame boisée
-  Corridors de sous-trame de pelouses calcaires

NB. Carte provisoire en attente des données validées du SRCE Picardie.







3.
Des paysages
issus de l'histoire

3.1 LE PATRIMOINE CONSTRUIT, IDENTITAIRE DU VAL DE NOYE ET CONSTITUTIF DE SES PAYSAGES

POURQUOI S'INSTALLER SUR LES PLATEAUX

Sur la longue durée qui va de la Préhistoire jusqu'au XX^e siècle, l'homme a su s'installer aussi bien sur les plateaux (et les vallées sèches qui les sculptent) que dans la vallée de la Noye.

Tout au long de l'histoire, les diverses motivations des implantations sur les plateaux furent les suivantes :

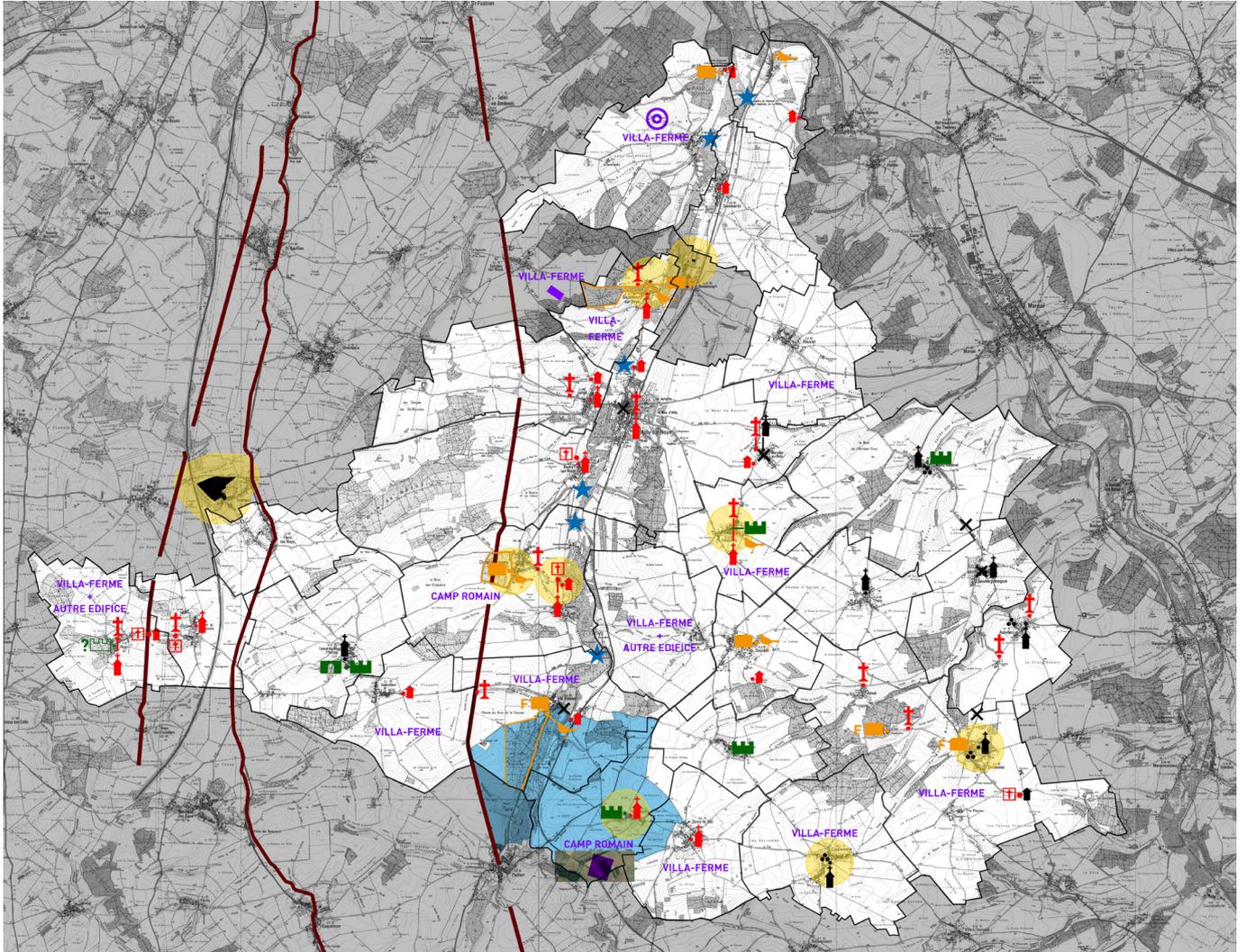
- Exploiter le sol: une terre fertile a favorisé une distribution régulière des implantations d'exploitations agricoles et de villages.
- Surveiller les horizons: des implantations de hauteur ont permis de surveiller à grande distance le territoire et de se retrancher dans des positions fortifiées.
- Se dissimuler: à l'inverse, la prudence dictait de se protéger au moyen de souterrains-refuges excavés dans le massif crayeux, les muches.
- Circuler: les plateaux, facilement circulables, portent la trace de nombreuses voies de circulation.
- À quoi il faut ajouter, pour ces sites de plateau, la facilité de capter le vent alimentant moulins et éoliennes, mais en revanche la difficulté de se procurer de l'eau.

POURQUOI S'INSTALLER DANS LA VALLÉE DE LA NOYE

Tout autres sont les motifs poussant à des implantations dans la vallée :

- Des profits économiques peuvent être attendus d'une rivière aménagée (biefs et moulins, sources),
- Les zones humides assurent des productions agricoles toutes autres (élevage, pêcheries, exploitation de tourbe,...).
- En outre, un paysage de vallée a pu être ressenti comme attractif (cas d'implantation de résidences aristocratiques ou bourgeoises). La vue panoramique qu'on découvre depuis les coteaux flatte le propriétaire.
- Malgré la contrainte de terrains inondables, quelques villages ont trouvé intérêt à s'implanter près de franchissements de la Noye, comme le binôme Ailly-sur-Noye - Jumel.

Il y a donc une relation étroite entre le patrimoine construit et les paysages. Alors que la morphologie du territoire détermine — en partie — les constructions humaines, le patrimoine modèle le paysage d'aujourd'hui.



**CARTE
DES ÉDIFICES PATRI-
MONIAUX CONSTRUITS
REMARQUABLES**

Sources:

- Carte IGN 25 000
n° 2309 E et n° 2309 O
- www.atlas-des-patrimoines.fr

	Vestiges antiques
	Routes anciennes (chaussée Brunehaut / route royale)
	Positions fortifiées médiévales
	Châteaux classiques
	Ouvrages hydrauliques
	Édifices religieux
	Mémoire de la guerre et de la reconstruction
	Monuments classés ou inscrits
	Périmètre de protection des monuments
	Zone tampon UNESCO de l'église de Folleville



LES VESTIGES ANTIQUES : UN «PAYSAGE INVISIBLE»

La fertilité des sols des plateaux explique une intense exploitation agraire antique remontant même aux périodes antérieures à la conquête romaine. Des implantations de fermes gallo-romaines de dimensions impressionnantes ont été détectées par prospection aérienne. Mais cet important patrimoine reste invisible dans le paysage.

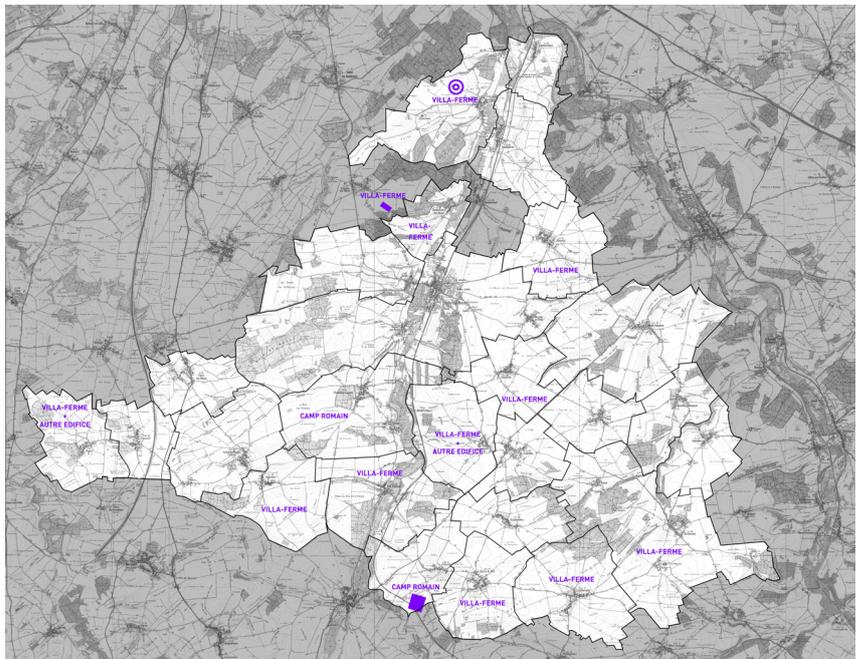
L'agriculture reste, 2000 ans plus tard, la caractéristique essentielle de ce territoire. Quelques grandes fermes, dans les villages, mais aussi en position isolée sur leur terroir, en sont aujourd'hui les héritières. Leurs bâtiments, généralement peu anciens, peuvent témoigner de cette activité principale de la région (Jumel, Ferme Saint-Nicolas, La Faloise, Ferme du Bel-Air).

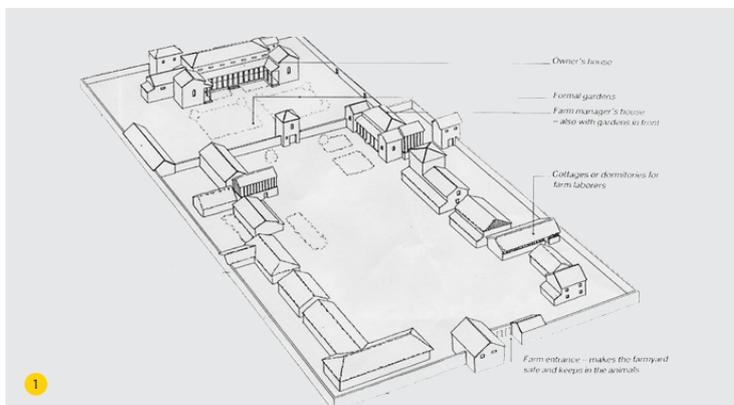
CARTE DES VESTIGES ANTIQUES

- VILLA-FERME** Vestiges non localisés
 ■ Vestiges localisés
 — Limites communales

Sources:

- Carte IGN 25 000 n° 2309 E et n° 2309 O





¹ La ferme des Estrées, véritable « cas d'école »
² Cottenchy. À côté d'une des rares fermes isolées picardes, on distingue

le tracé d'une villa gallo-romaine.
³ Villa gallo-romaine à deux cours, d'un plan très rigoureux, d'une longueur de 120m.

⁴ Flers. Villa gallo-romaine de plan inhabituel.

⁵ Folleville. Camp romain.

LES POSITIONS FORTIFIÉES MÉDIÉVALES

DÉFINITION ET LOCALISATION

Sur le territoire du Val-de-Noye, c'est surtout de l'époque médiévale que datent de remarquables implantations perchées, lieux fortifiés commandant un immense horizon, lieux de refuge et de surveillance.

Des vestiges de mottes castrales médiévales, structures généralement circulaires, situées à proximité de routes anciennes ou antiques qui étaient alors toujours en usage, ont été identifiés à Esclainvillers, Lawarde, Folleville, Louvrechy, Mailly-Raineval, Rogy. Des villages accompagnent ces castrums, les bordent ou les enveloppent. Les enceintes fortifiées sont associées quelquefois à des muches, souterrains-refuges (Chirmont, Lawarde). Des châteaux classiques campés sur les coteaux de la vallée de la Noye comme La Faloise ou Chaussoy se sont substitués à des castrum médiévaux.

LE CAS DE FOLLEVILLE

Folleville, occupant la position la plus haute de la région (152 m NGF), est le site le plus exemplaire. Il comprend, outre l'intérêt religieux, une motte cernée d'un fossé, soulignée par des arbres et les ruines du château. Une voie romaine allant de Vendeuil-Caply (oppidum des Bellovaques puis ville gallo-romaine situé aux sources de la Noye,) vers Sourdon, Mailly-Raineval, Moreuil, Lamotte-Warfusée, etc..., passe à 400 m, au pied du fort.

S'y ajoute pour le touriste d'aujourd'hui l'intérêt patrimonial de l'église, qui est une halte sur le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle.

CARTE DES VESTIGES DE POSITIONS FORTIFIÉES

- Limite communale
 -  Motte castrale fortifiée
 -  Muche localisée
 -  Muche non localisée (commune)
- 

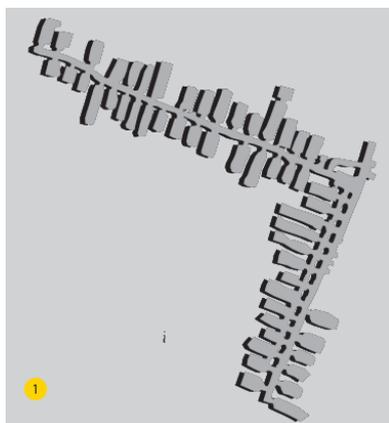


LES POSITIONS FORTIFIÉES MÉDIÉVALES

LA MOTTE CASTRALE ET LA MUCHE DE LAWARDE-MAUGER

Ce qui subsiste des mottes féodales est peu spectaculaire, mais le cas de Lawarde est intéressant. Au lieu-dit «le Fort», le tracé circulaire du castrum est encore lisible. Une aire d'environ 70 m de diamètre est entourée par une levée de terre et un fossé couverts d'une végétation qui rend peu lisible le site. Son intérêt vient de ce qu'il est associé à une importante muche, souterrain-refuges creusé dans le massif crayeux, où les paysans se retiraient avec leurs biens et leurs bestiaux pendant les guerres des XVI^e et XVII^e siècles. Un relevé montre l'important développé en plan de ce souterrain.

Comme Folleville, La motte de Lawarde-Mauger adopte une position stratégique sur un éperon, avec la vue sur deux vallées sèches.

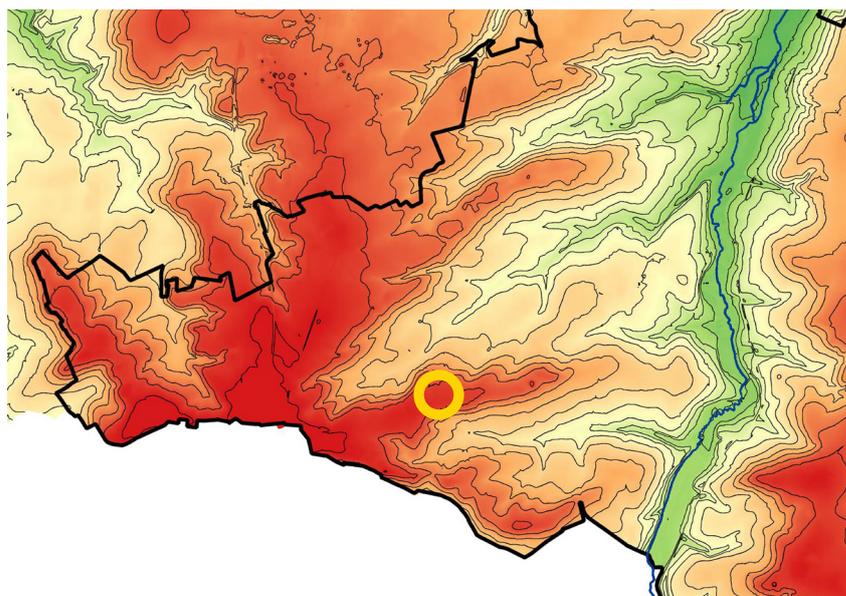


LA MOTTE DE LAWARDE-MAUGER ET LE RELIEF



Sources:

- Carte IGN 25 000 n°2309 E et n°2309 O
- ADUGA



¹ Plan de la muche de Lawarde-Mauger.

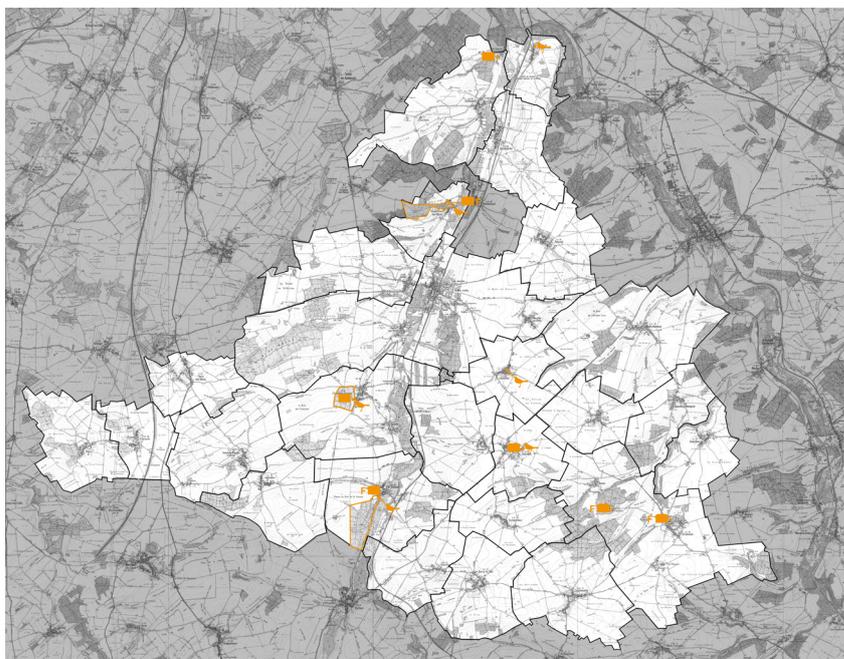
² La muche de Lawarde-Mauger.

³ La motte castrale de

Lawarde-Mauger aujourd'hui telle qu'elle est aujourd'hui : on en voit un talus circulaire arboré placé à l'arrière du village.

LA PRÉSENCE ARISTOCRATIQUE

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la vallée de la Noye est fréquentée par l'aristocratie qui reprend à son compte d'anciens fiefs médiévaux pour en faire des «folies». Les anciens châteaux, qui présentent l'avantage d'être proches d'Amiens, sont transformés en nouvelles résidences, notamment le long de la vallée. Les sites associent aux plaisirs des champs l'intérêt d'un site topographique remarquable et la présence de bois de chasse. Les châteaux sont accompagnés de diverses dépendances (pigeonniers et colombiers, fermes), de parcs paysagers et de réserves de chasse.





1



2



3



¹ Le château de Guyencourt-sur-Noye, perché au bord du plateau, s'accompagne d'un ensemble de dépendances (bûcher, glacière, écuries), de murs,

grilles et portails. Face au château, la ferme de la basse-cour.

² Le château de Chaussoy. Un parc boisé est traversé par l'allée axiale du

château ainsi que par la « Chaussée Brunehaut ». Pigeonnier.

³ Château de La Faloise. Campé sur un abrupt dominant la vallée de la Noye.

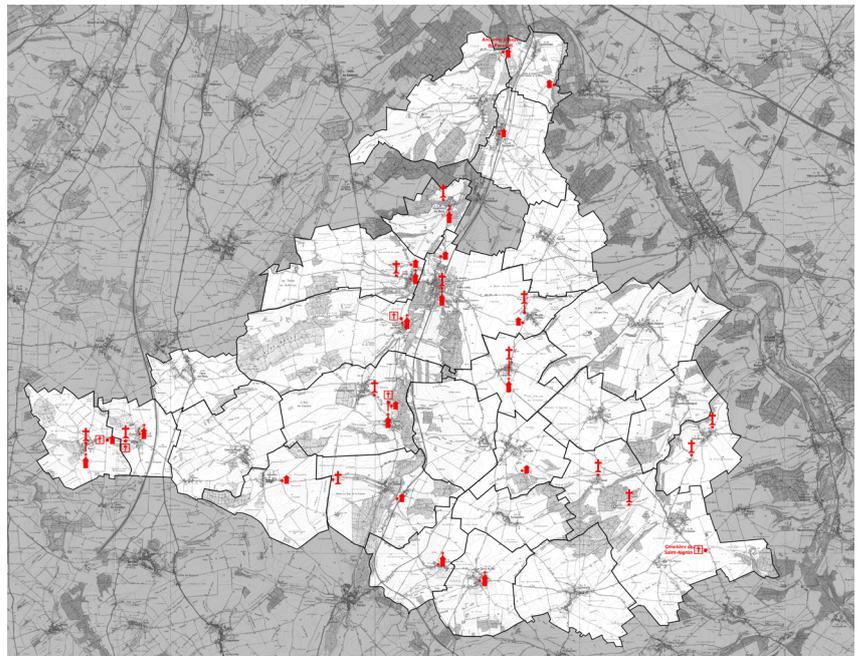
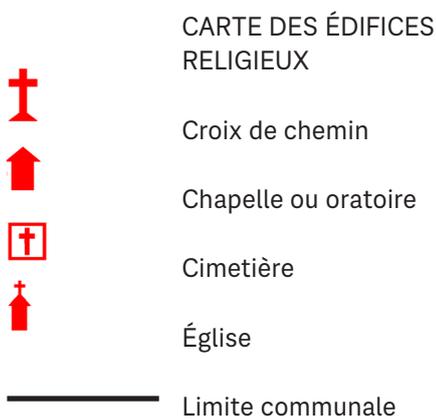
Le jardin figure dans le pré-inventaire régional des jardins remarquables. Le « village-rue » menant à l'entrée du château est perché sur l'escarpement.

LE MARQUAGE DU TERRITOIRE PAR LES ÉDIFICES RELIGIEUX

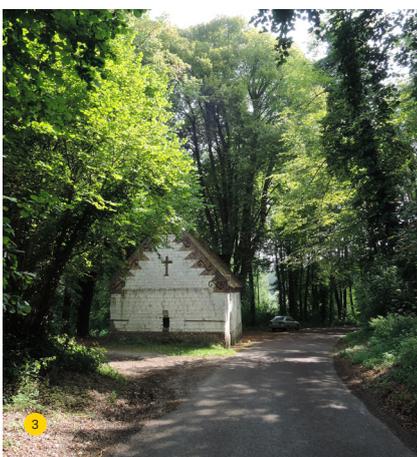
Si en Picardie le christianisme fait son apparition au IV^e siècle (conversion de saint Martin au christianisme, évangélisation de la région par Firmin d'Amiens, premier évêché attesté à Amiens en 346), on peut noter l'existence de « lieux sacrés » bien plus anciens. Avant la conquête romaine, sur ce territoire des gaulois Ambiaci, des vertus étaient notamment reconnues à certaines sources. La christianisation eut à recycler et amalgamer ces lieux de ferveur populaire.

Le paysage du Val de Noye a été profondément marqué par la présence religieuse. Églises, cimetières, oratoires, croix de chemin balisent l'espace des villages et du grand paysage qui les entoure. Les paroisses se signalent par leurs clochers que concurrencent aujourd'hui les parcs d'éoliennes.

L'espace public communautaire du centre des villages (le « mail picard ») est marqué par l'église paroissiale, des croix, quelquefois un oratoire. Certains édifices religieux ont été élevés en position topographique élevée (église d'Épagny, chapelles de pèlerinage, oratoires, calvaires).



LE MARQUAGE DU TERRITOIRE PAR LES ÉDIFICES RELIGIEUX CHAPELLES, ORATOIRES ET CROIX DE CHEMINS



De nombreux éléments du patrimoine religieux sont situés nettement à l'écart de toute agglomération. Des chapelles établies en pleine nature, occupent des sites remarquables d'un point de vue paysager (sites de la chapelle Saint-Aubin près de Sourdon). Sur les chemins, croix et oratoires sont offerts à la piété des passants, accompagnés d'arbres symboliques (aubépine à Jumel, Aubvillers). Chapelles ou oratoires peuvent exprimer *in situ* la permanence de lieux sacrés particuliers (Chapelle Saint-Domice à Fouencamps, chapelle Saint-Aubin à Sourdon).

L'espace communautaire au centre du village, les entrées de village, la convergence des routes, sont systématiquement marqués par des calvaires, croix de mission (Ainval, Aubvillers, Chaussoy, Guyencourt, Jumel, Rogy, Septoutre, Merville). Avec un sens certain de la mise en scène, ces croix, encadrées d'arbres symétriques, de haies soigneusement taillées, se détachent sur le paysage ouvert de la grande plaine et sur le ciel. Les chemins de tour de village qui englobaient les jardins ou « courtils » permettaient entre autres de développer des processions allant de station en station (Jumel). Les croix de pierre sont devenues rare, remplacées par des productions de ferronnerie du XIX^e siècle.

Loin d'être des objets obsolètes oubliés dans un paysage devenu moderne, les édifices patrimoniaux de la photographie ci-dessous — la chapelle, mais aussi le cimetière ou la croix — apparaissent comme constitutifs du paysage d'aujourd'hui : ils sont soignés, entretenus, mis en scène. La haie est taillée, l'herbe tondue, l'arbre élagué, la route nettoyée. Tout concourt à rendre ces paysages vivants, alors qu'aucune habitation et aucun habitants ne sont visibles.



¹ Oratoire Notre-Dame de bon secours de Merville-au-bois (commune d'Ailly-sur-Noye).

² Oratoire Notre-Dame de Jumel.

³ Chappelle à Fouencamps.

⁴ Oratoire et cimetière d'Hallivillers.

LES OUVRAGES HYDRAULIQUES

LES IMPLANTATIONS MONASTIQUES

DE NOMBREUX AMÉNAGEMENTS DE LA RIVIÈRE

De l'implantation monastique au XIII^e siècle à l'enseignement de l'hydrobiologie délivré aujourd'hui par l'ONEMA, le thème de l'eau et des zones humides de la vallée de la Noye est un thème fort du territoire.

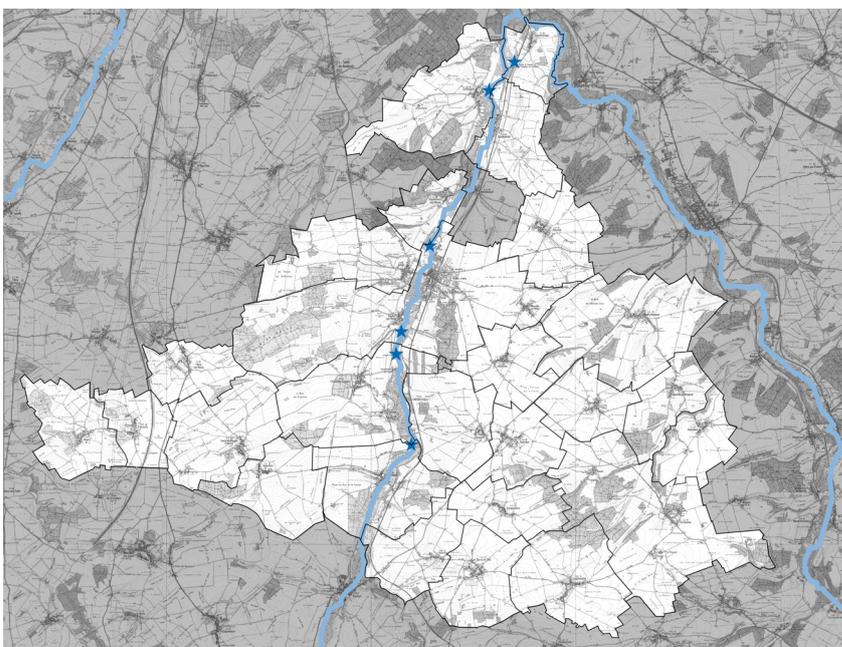
À l'origine les implantations monastiques sont inspirées par une double motivation : retrouver hors de la cité le calme pour la prière, mais aussi contribuer à la valorisation de lieux humides et à la gestion de la rivière. L'abbaye cistercienne du Paraclet-des-Champs (Cottenchy) est venue se substituer à une dévotion ancienne de ces lieux, autour de sources sacrées pré romaines, réactivée au VIII^e siècle autour de la présence de Sainte-Ulphe et de Saint-Domice. Comme à son habitude l'ingénierie propre à cet ordre religieux s'est appliquée à la réalisation d'aménagements hydrauliques.

Le paysage de fond de vallée humide est ponctué de nombreux aménagements de la rivière, biefs et moulins, et d'ouvrages de franchissement. Les cartes anciennes (Cassini, milieu du XVIII^e siècle) montrent l'existence de 13 moulins au fil de la Noye sur le territoire de la Communauté de communes pour des fonctions très diverses : moulins à farine, à tan (tanneries), à papier, etc. (ancienne tannerie de Berny, moulin à papier de Hainneville, Moulin Herbert à Épagny, Moulin à farine dit Moulin du Château à Cottenchy).

CARTE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES PATRIMONIAUX



Ouvrage hydraulique
Limite communale



MÉMOIRE DE LA GUERRE ET DE LA RECONSTRUCTION

Les plateaux de Grivesnes, lignes de front pendant la guerre de 1914-1918 : de violents combats ont lieu en avril 1918 sur une ligne Canti-gny-Le Plessier-Grivesnes-Aubvillers-Sauvillers.

LES ÉDIFICES RECONSTRUITS

L'architecture de la Reconstruction des années 1920-1930 caractéristique de l'Art déco s'exprime, notamment, dans les reconstructions des églises et leurs décors intérieurs (mosaïques, vitraux,...) : église Saint-Martin de Sauvillers-Mongival, église de Merville, église Saint-Jacques-le-Majeur d'Aubvillers (avec des vitraux de Francis Chigot de 1926), église Saint-Nicolas de Coullemelle (décor intérieur de 1925), église Saint-Agnan de Grivesnes (décor intérieur), église Saint-Etienne de Mailly-Raineval reconstruite en 1926-1928, église Saint-Léger de Thory.

Le village de Sauvillers-Mongival, en particulier, est emblématique de la Reconstruction. Il regroupe un ensemble homogène de bâtiments reconstruits : l'église Saint-Martin, la mairie, le silo coopératif, le monument aux morts érigé en 1935 par le sculpteur Marius Giot.

CARTE DES TÉMOINS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE ET DE LA RECONSTRUCTION



Monument aux morts



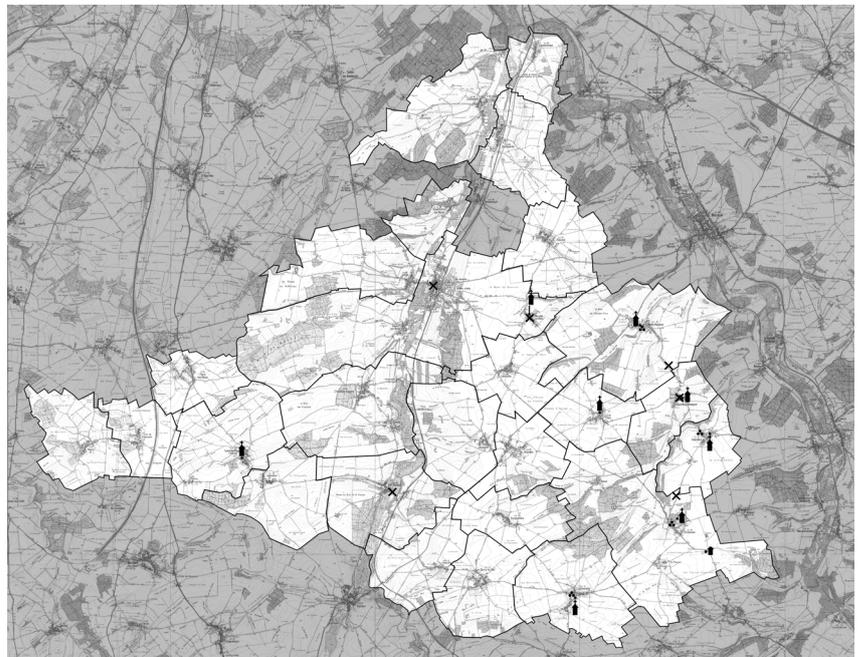
Édifice communal : école, château d'eau...



Chapelle ou oratoire de la Reconstruction



Église de la Reconstruction



HABITAT VERNACULAIRE MATÉRIAUX ET MODES CONSTRUCTIFS



Le caractère des villages du territoire du Val de Noye tient, pour beaucoup, à leur formation groupée autour du pôle communautaire de la place, autour de l'église. Mais il est également dû à la mise en œuvre de matériaux locaux typiques, le bois et la terre au départ, la brique par la suite.

Le torchis, souvent associé à des pans-de-bois, nécessite la protection d'un bardage en bois, ce qui donne lieu à l'expression de peintures colorées assez vives. La terre crue a été souvent remplacée par la brique, autre utilisation de l'argile. Les carrières dans le sous-sol crayeux ont fourni des calcaires blancs. Des édifices anciens de prestige, églises, châteaux, requièrent la pierre de même quelques maisons des XVIII^e et XIX^e siècles (Rogy). La craie blanche est souvent panachée à la brique en assises décoratives. « Pour construire ses demeures, l'homme avait à sa disposition le limon même, ou pisé, dont il faisait avec un mélange de menue paille un torchis, reposant sur une base de silex, et appliqué sur des poutres en bois. »¹

La modernité est apparue sur le territoire du Val de Noye d'abord dans les communes desservies par le chemin de fer : pierres d'importation, vogue de la construction en brique rouge souvent appareillées pour constituer des effets chromatiques avec des briques claires.



¹ Tableau de la géographie de la France, par Paul Vidal de la Blache. 1903.

3.2 LES ESPACES PUBLICS DE CŒUR DE VILLAGE

LES MAILS ET LES MARES-ABREUVOIRS

LES « MAILS PICARDS »

Souvent constitués d'un double alignement de tilleuls, parfois triple ou quadruple, planté sur une simple pelouse, les mails picards forment le centre du village. Ils sont l'équivalent d'une place publique. S'y agglomèrent la plupart des édifices et équipements communaux : église, école, château d'eau et/ou puits, mare-abreuvoir, monument aux morts, croix. On y organise des fêtes.

Outre leur rôle dans la morphologie du village (centralité, respiration), ils présentent un intérêt patrimonial, symbolique et paysager évident.



LES MARES-ABREUVOIRS

À l'origine, ces mares servaient aux animaux du village. Aujourd'hui, elles sont aussi des réservoirs pour les eaux pluviales permettant de limiter le ruissellement, donc l'érosion. Elles sont aussi des réservoirs de biodiversité. Enfin, par leur grandes dimensions, les murs qui les entourent, leur végétation spécifique des milieux humides, elles constituent des motifs paysagers typiques du Val de Noye.



¹ Le mail de Coullemelle. Triple alignement de tilleuls. L'entrée de l'école communale donne directement sur le mail. La commune taille les arbres

(«tête de chat») tous les trois ans (une ligne chaque année).

² Merville-au-bois. La mare-abreuvoir que contourne la chaussée. Au fond,

la croix, le monument aux morts et l'église. Cet ensemble d'éléments symboliques, religieux et utilitaires organise l'espace public et forme le

cœur du village.





4.

Les tendances d'évolution du paysage

4.1. LE VAL DE NOYE, UN TERRITOIRE DONT LA SOCIOLOGIE MUTE

UN PHÉNOMÈNE QUI N'EST PAS NOUVEAU

Le Val de Noye connaît une attractivité résidentielle importante depuis ces dernières années qui bouleverse la sociologie du territoire (de plus en plus d'actifs qui travaillent à Amiens métropole, voire Paris, de plus en plus de professions intermédiaires et cadres), ce qui modifie les modes de vie et les usages du territoire (équipements, infrastructures, espaces publics, etc.). Certains de ses habitants vivent à la campagne mais travaillent à la ville, et, s'ils en proviennent, en gardent généralement la culture et le mode de vie.

On peut penser que, dans le Val de Noye, ce phénomène va se poursuivre, et même s'accroître, comme dans beaucoup d'autres territoires français. Ce phénomène apparaît plus fort à l'ouest du territoire (notamment à Flers-sur-Noye), l'autoroute A16 permettant de rejoindre directement Amiens ou Paris.

Le développement des villages se fait de plusieurs manières :

CONSTRUCTION DES « DENTS CREUSES »

La construction de maisons sur des parcelles libres considérées comme des « dents creuses » (pâtures, prairies ou parcelles détruites pendant la guerre) participe d'une certaine densification des villages. On peut aussi remarquer, ici ou là, la construction de maisons neuves dans des parcelles subdivisées. Mais ces phénomènes ne dureront qu'un temps, ils cesseront lorsque toutes les espaces vacants auront été construits.

CERTAINS BÂTIMENTS AGRICOLES TRANSFORMÉS EN RÉSIDENCE

La transformation des petites fermes en résidence, réalisée « au coup-par-coup » sur des terrains privés, est le mode de développement le plus observé dans les petits villages.

EXTENSION LINÉAIRE LE LONG DES ROUTES

C'est le mode d'extension le plus courant : les pavillons s'installent le long des routes existantes, en périphérie de village, généralement sur des terres agricoles.



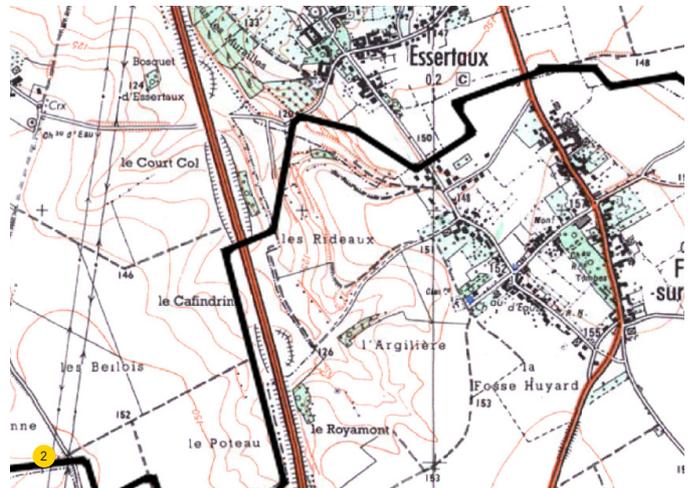
¹ L'exemple de Rouvrel. Pavillons récemment construits le long de la route, en périphérie de village, bien souvent sur des terres agricoles.

4.2 UN PATRIMOINE PAYSAGER ET ARCHITECTURAL MENACÉ

DISPARITION DES COURTILS

Autrefois, le chemin de tour de village desservait les courtils, ceinture de jardins à l'arrière des maisons clos par des haies qui servaient de réserves vivrières et de bois pour les habitants du village. Cette « couronne paysagère » jouait également un rôle de brise-vent et de gestion du ruissellement des eaux pluviales.

Toutefois, l'extension des villages a grignoté les courtils et poussé à la viabilisation du tour de ville. Ils ont été remplacés soit par des bâtiments agricoles, soit des labours, soit des pavillons. Les courtils n'existent quasiment plus, si ce n'est dans la toponymie (le suffixe -court indique, bien souvent, la présence ancienne de courtils, comme à Guyencourt-sur-Noye).



DÉGRADATION DE L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE

Nombre d'édifices présentant une architecture typique du Val de Noye (fermes, maisons, etc) se dégradent ou ne sont pas restaurés de façon satisfaisante.

Les raisons sont multiples.

- Adaptation difficile de l'architecture traditionnelle aux modes de vie actuels, aux normes et à l'évolution des techniques.
- Manque de moyens financiers et de culture de l'architecture de la part des propriétaires.
- Perte de savoir-faire de la part des architectes et des artisans.

DÉGRADATION DES ÉGLISES

Par ailleurs, nombre d'élus constatent que l'église de leur village se dégrade, mais que le budget de leur commune ne permet pas d'envisager les travaux nécessaires à court terme.

Les églises participent pourtant au paysage du Val de Noye, leur clocher émergeant souvent des maisons et de l'horizon.

¹ Carte d'état-major. Les courtils formaient, au XIX^e siècle, une couronne végétale large et continue autour de chaque village

² Carte IGN 1/25000 actuelle. Il ne reste aujourd'hui que peu de choses. Des vestiges subsistent à l'ouest du territoire, par exemple aux Fransures.

4.4. L'AGRICULTURE

LUTTE CONTRE L'ÉROSION ET LES MOUVEMENTS DE SOLS

- Plusieurs communes du territoire sont concernées par de forts risques d'érosion des sols. Des effondrements et des glissements de terrain ont été recensés notamment à Aubvillers, Flers-sur-Noye, Grivesnes. Ils sont la conséquence d'un ruissellement important. Par ailleurs, le calcaire affleure dans certains champs, preuve de l'érosion des sols fertiles.
- Lutte contre le ruissellement par la création de haies, de fossés, etc. Notamment grâce à des conventions entre les agriculteurs et la CCVN et par la création d'un « schéma de gestion des eaux pluviales ».

DISPARITION DES PRAIRIES

Les prairies qui subsistent témoignent de l'importance passée de l'élevage. Mais aujourd'hui, 96% des cultures sont des labours en openfields.

LÉGER DÉCLIN DES PEUPLERAIES

Beaucoup de peupleraies occupent le fond de la vallée de la Noye, mais elles sont en stagnation ou en déclin, par manque de rentabilité économique. Par exemple, la peupleraie de Guyencourt-sur-Noye ne sera pas replantée.

BÂTIMENTS AGRICOLES EN PÉRIPHÉRIE DES VILLAGES

Bien souvent, des bâtiments agricoles (hangar, élevage, etc.) se construisent dans les champs et en bordure de village. Lorsque de grosses exploitations rachètent de petites exploitations, certains petits bâtiments sont détruits, mais d'autres, plus gros, sont construits.



UNIFORMISATION DES SILOS

Un mouvement de rationalisation des silos de la région entraîne la destruction des silos anciens et / ou de moindre capacité, et la construction de nouveaux silos, plus modernes et souvent plus grands.

¹ Construction récente de bâtiments agricoles en périphérie de village.

4.5. UN DÉVELOPPEMENT À VENIR IMPORTANT DES ÉOLIENNES

Bien que plusieurs parcs d'éoliennes soient déjà présents dans le Val de Noye, de nombreux projets de création ou d'extension sont en cours. Le développement de l'éolien demeure donc une tendance majeure.

Il est à noter que beaucoup d'éoliennes, bien que situées hors de la CCVN, sont bien visibles depuis son territoire. C'est le cas du parc d'Hargicourt, du parc du Quint et du parc des Esserteaux. Au total, ce seront donc plus de 30 éoliennes qui participeront du paysage du Val de Noye.

Le zonage du développement de l'éolien dans le Val de Noye est déterminé par deux paramètres majeurs :

1. La présence de vent.

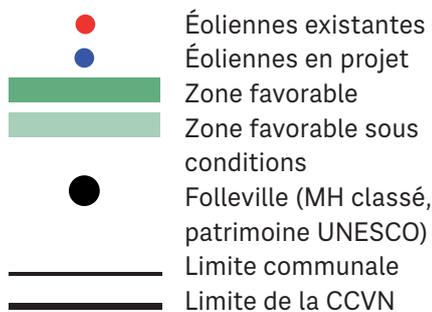
C'est pourquoi, entre autres raisons, la vallée de la Noye en est exclue.

2. La présence du site historique de Folleville, monument historique classé par l'État et labellisé par l'UNESCO comme patrimoine mondial.

Un périmètre d'exclusion des éoliennes, d'environ 10km, a été instauré tout autour du site de Folleville. On en déduit que les pouvoirs publics ont jugé que la présence d'éoliennes à proximité de Folleville dégraderait son paysage.

À noter que d'autres contraintes d'installations d'éoliennes ne sont pas prises en compte dans ce document, établi à très grande échelle. On pense, par exemple, à la distance minimum de 500m avec les villages.

CARTE
LES ÉOLIENNES EXISTANTES ET EN PROJET



Sources :

- Cartes IGN 25 000 n°2309E et n°2309O
- Schéma régional de l'éolien de Picardie (extrait)
- Comité de suivi du 22 janvier 2015.

